



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

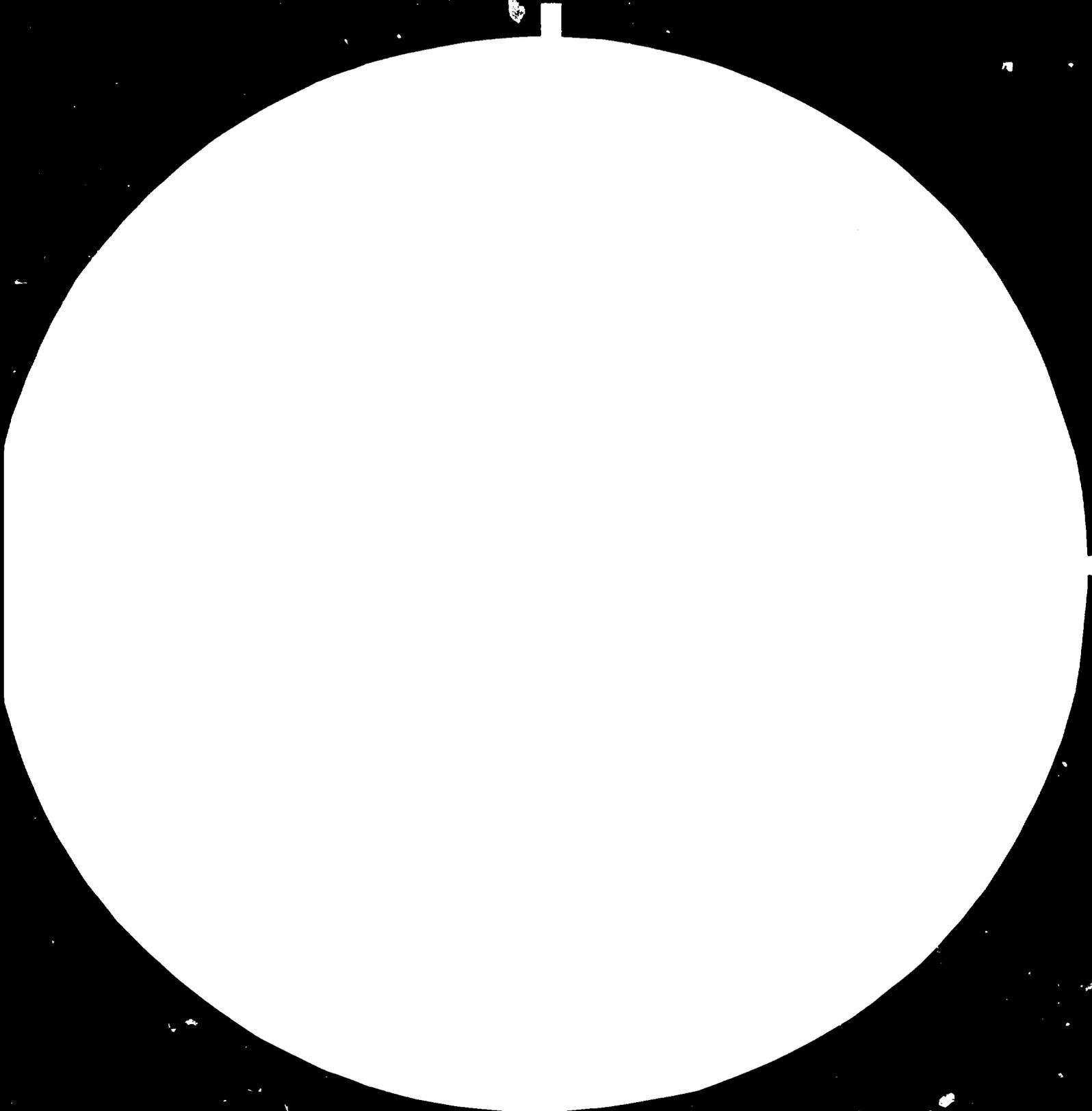
## FAIR USE POLICY

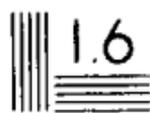
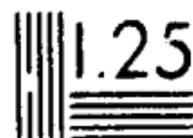
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





Resolution Test Chart  
1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5

Distr. RESTREINTE

10015

DP/ID/SER.A/251  
4 février 1980  
Français

ASSISTANCE A LA COOPERATION INDUSTRIELLE REGIONALE  
DANS LES PAYS DE LA CEAO

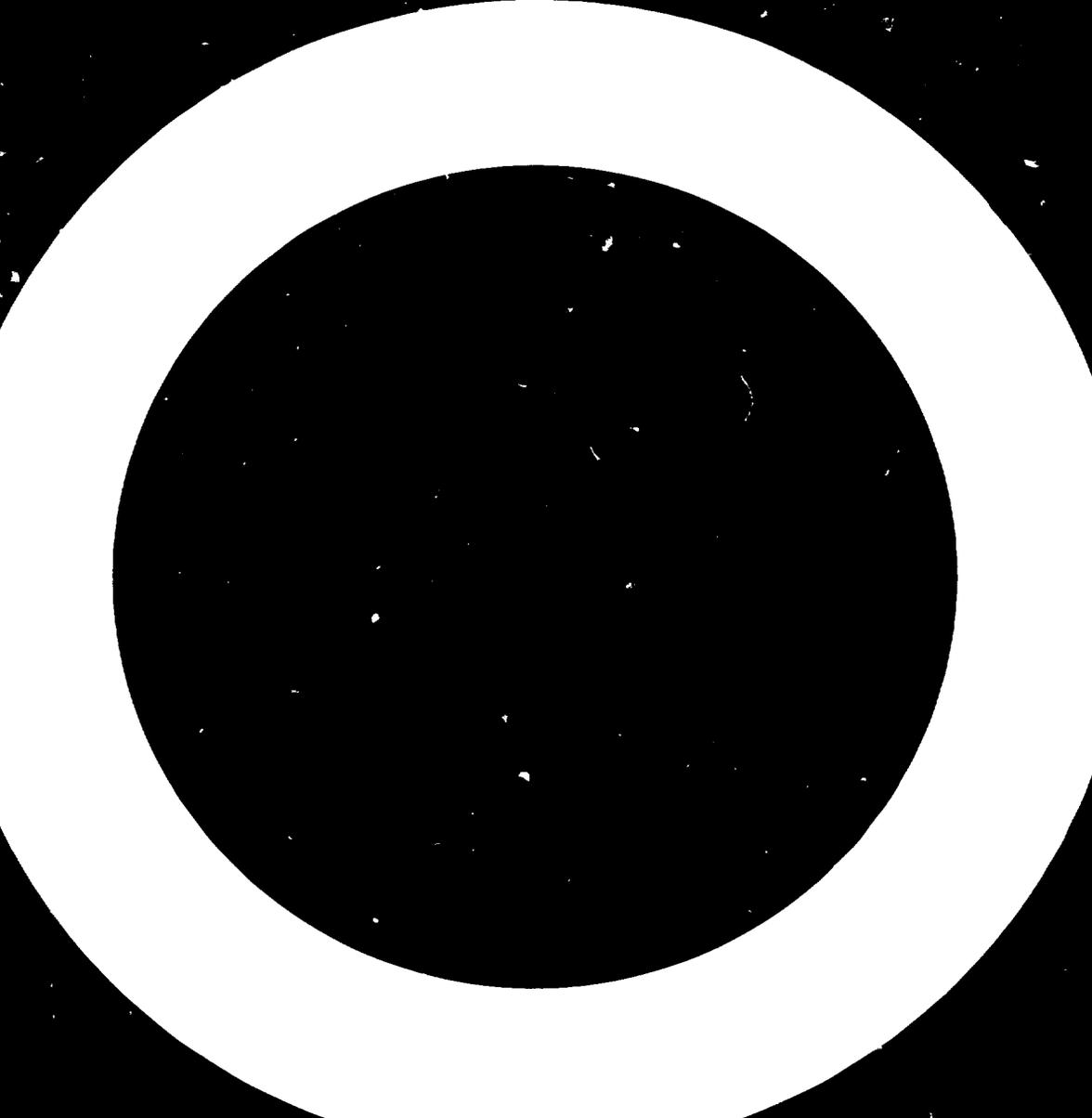
SI/RAF/78/803

Rapport technique : Etude sur le Niger

Etabli pour les Gouvernements des pays de la CEAO par  
l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel,  
agent d'exécution du Programme des Nations Unies pour le développement

D'après les travaux de M. Boureima Diallo,  
Economiste industriel

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel  
Vienne



Notes explicatives

Sauf indication contraire, le terme "dollar" (\$) s'entend du dollar des Etats-Unis d'Amérique.

L'unité monétaire du Niger est le franc CFA (F CFA). Durant la période sur laquelle porte le présent rapport, la valeur du dollar des Etats-Unis d'Amérique en F CFA était :  
1 dollar = 210 F CFA.

Les sigles suivants ont été utilisés dans la présente publication :

ACDI	Agence canadienne de développement international
BCEOM	Bureau central d'études d'outre-mer
BRANIGER	Société des brasseries du Niger
CCMN	Ciments et carreaux de marbre du Niger
CEAO	Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest
CFDT	Compagnie française pour le développement des fibres textiles
COGEMA	Compagnie générale des matières nucléaires
COMINAK	Compagnie minière d'Akouta
CONCONIGER	Conserverie et confiterie du Niger
FAC	Fonds d'aide et de coopération
FCD	Fonds communautaire de développement
FED	Fonds européen de développement
GMN	Grande minoterie du Niger
JPTC	Japan Petroleum Trading Company
NIGELEC	Société nigérienne d'électricité
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONAREM	Office national de recherches minérales du Niger
ONERSOL	Office de l'énergie solaire
OPEN	Office de promotion de l'entreprise nigérienne
OURD	Overseas Uranium Resources Development
SEFANI	Société d'exploitation des produits d'arachide
SHN	Société des huileries du Niger
SICONIGER	Société de production et de commercialisation d'huile d'arachide
SIPEL	Société industrielle de piles électriques
SOLANI	Société des laiteries du Niger
SOMAIR	Société des mines de l'Afr
SONITAN	Société nigérienne de tanneries
SMDN	Société minière du Niger
SMTT	Société des mines de Tassa N'Tahalgué
SNC	Société nationale de cimenterie
SONERAN	Société pour l'exploitation de la viande frigorifiée
SONIERI	Société nigérienne de briqueterie
SONICERAM	Société nigérienne de céramique
SONICHAR	Société d'exploitation du charbon de l'Afr
SONIFAC	Société nigérienne de fabrication de couvertures

SONIPRIM	Société pour la commercialisation des produits périssables et des fruits verts
SOTAPO	Société des tanneries Poyet
SOTRAMIL	Société de transformation du mil du Niger
SPCN	Société des produits chimiques du Niger

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

## RESUME

Dans le cadre du projet SI/RAF/803 intitulé "Assistance à la coopération industrielle régionale dans les pays de la CEAO", une étude a été faite pour identifier les branches et secteurs économiques du Niger où des actions communautaires pourraient être entreprises. La mission a duré du 2 juin au 16 octobre 1979.

Le potentiel industriel nigérien a tout d'abord fait l'objet d'une analyse détaillée. La main-d'œuvre nigérienne est suffisante; les ressources minières sont importantes (uranium, étain, phosphates, fer, charbon, etc.). Les ressources énergétiques, actuellement insuffisamment assurées par les combustibles pétroliers, sont en train d'être développées (barrage de Kandadji, du W au Niger, énergie solaire). Des programmes et projets sont en cours d'étude pour accroître la production vivrière et augmenter les surfaces cultivables (aménagement hydro-agricoles), pour augmenter le cheptel, pour développer les activités de pêche, pour remédier à l'enclavement du pays. Des investissements importants seront nécessaires pour améliorer l'infrastructure du Niger.

Les différentes branches du secteur industriel ont été passées en revue, les industries alimentaires, l'industrie textile et surtout l'industrie minière sont prépondérantes. Pour permettre une meilleure valorisation des ressources minières, des industries des dérivés du charbon pourraient être créées.

Un plan de développement national de cinq ans (1979-1983) fera suite au plan triennal dont le taux de réalisation s'est révélé excellent. Un recours important à des capitaux étrangers sera nécessaire pour faire face aux investissements qu'il prévoit.

Une politique de coordination et d'information au niveau national et régional est nécessaire (création d'un institut communautaire de recherche et d'information industrielle et commerciale, collaboration des offices de promotion industrielle avec le Bureau communautaire de développement industriel).

Pour que leur intégration économique se réalise dans un proche avenir, le rôle et l'attitude des Etats de la Communauté doivent être en harmonie.

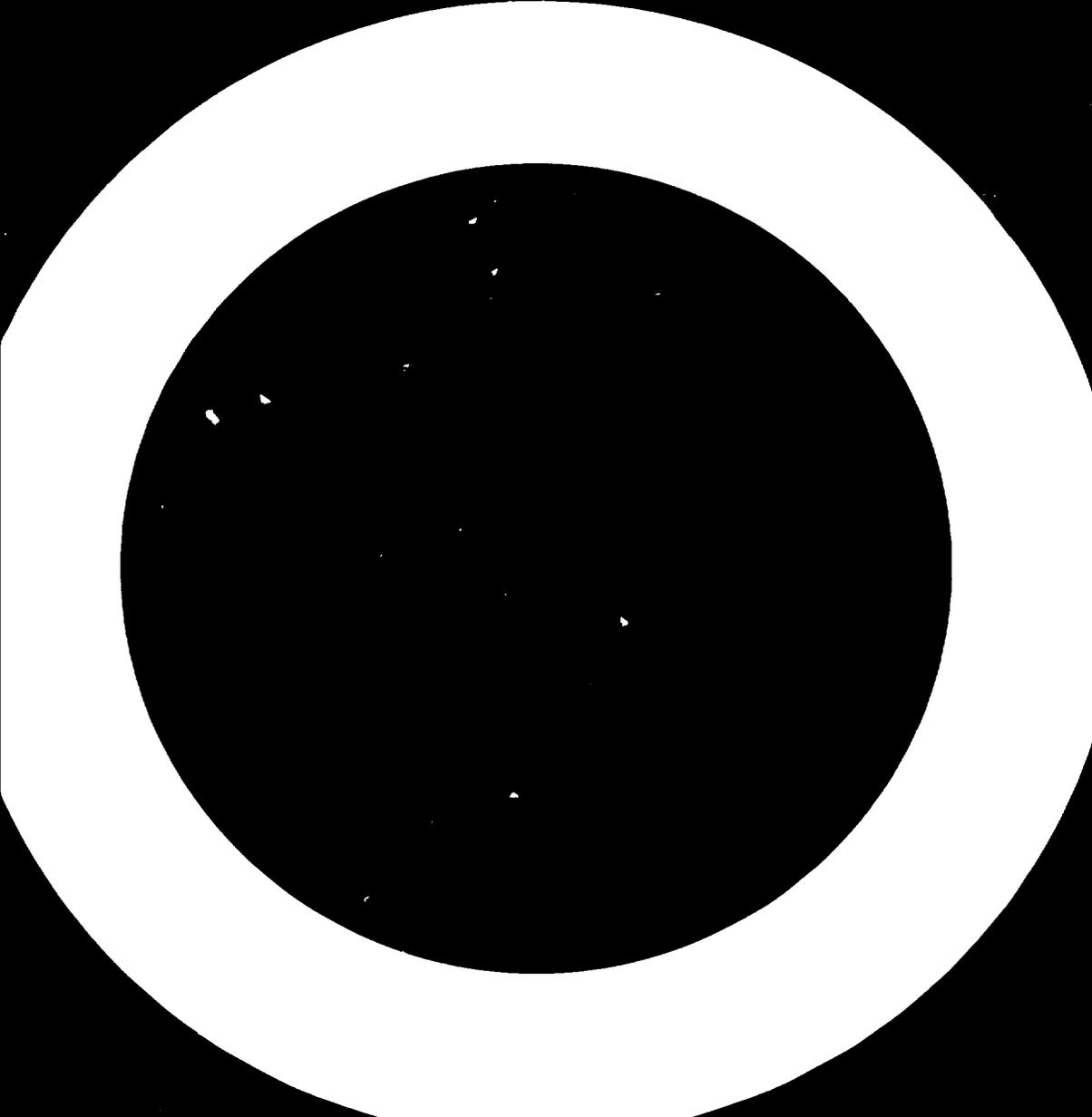


TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Pages</u>
INTRODUCTION .....	9
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	11
I. ANALYSE DU POTENTIEL D'INDUSTRIALISATION NIGERIEEN .....	16
A. Le facteur démographique .....	16
B. Les ressources minières et énergétiques .....	17
C. L'agriculture, l'élevage et la pêche .....	21
D. L'infrastructure .....	25
II. STRUCTURE ECONOMIQUE DU PAYS .....	29
A. Le secteur industriel .....	29
B. Les échanges commerciaux .....	15
C. Le plan de développement et le programme d'industrialisation .....	49

Annexes

I. Liste des projets industriels .....	55
II. Programme de production en perspective .....	61
III. Evolution de la part du secteur industriel dans l'économie nationale ....	62
IV. Calendrier d'exécution des nouveaux projets .....	70

Tableaux

11. Evolution de la population du Niger et projection jusqu'en 1990 . ....	16
2. Evolution des exportations potentielles ainsi que des importations et/ou productions énergétiques .....	19
3. Répartition et rendements des différentes cultures .....	22
4. Evolution du cheptel .....	24
5. Prévisions de développement du cheptel nigérien .....	25
6. Evolution de la production de l'industrie alimentaire nigérienne de 1970 à 1977 . ....	31
7. Evolution de l'industrie textile de 1970 à 1977 .....	32
8. Production de la SOPAC de 1970 à 1977 .....	34
9. Evolution de la production dans le secteur des industries chimiques et parachimiques .....	36
10. Evolution de l'industrie des cuirs et peaux .....	37
11. Evolution de l'industrie de construction (métal et bois) .....	37
12. Evolution des activités des secteurs de l'industrie des matériaux de construction .....	38
13. Evolution de l'industrie énergétique .....	41
14. Evolution de l'industrie minière .....	41
15. Evolution du commerce extérieur du Niger .....	45
16. Valeur des échanges avec les pays de la CEAO .....	47
17. Produits importés en 1976 dans les pays de la CEAO .....	48

Pages

Figures

I. Projets de désenclavement au Niger .....	27
II. Scénario de la structure industrielle du Niger (savoir-pourquoi) .....	43

## INTRODUCTION

Dans le cadre du projet SI/RAF/78/803 intitulé "Assistance à la coopération industrielle régionale" dans les pays de la CEAO", un rapport de synthèse comportant une analyse par pays a été établi par trois experts. Cette étude représente la contribution relative au Niger dans l'analyse par pays. Les recommandations de l'expert concernent tous les Etats membres de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO).

Parmi les raisons déterminantes qui ont conduit à la création de la CEAO figure l'établissement d'une zone de libre-échange, destinée à élargir les marchés des produits agricoles et industriels et à mettre à profit les économies d'échelles. C'est dire que toutes les mesures tendant à promouvoir les échanges entre les pays de la CEAO visent avant tout à dynamiser les secteurs de production qui jusqu'alors sont restés éclérosés sur les marchés limités.

Dès l'entrée en vigueur du traité instituant la CEAO, un des instruments privilégiés de coopération économique, la taxe de coopération régionale (TCR) a été imposée, permettant aux entreprises agréées d'exporter sans difficultés les excédents de leurs productions. D'autres mécanismes tendant à favoriser les échanges intercommunautaires sont en train d'être mis en place :

- Les accords sur la libre circulation des personnes et les droits d'établissements dans la CEAO;
- L'accord sur la libre circulation des capitaux;
- L'harmonisation des codes des investissements;
- Le statut-type pour les entreprises plurinationales, etc.

L'un des objectifs à poursuivre étant le développement de la production, qui est un élément fondamental dans tous les secteurs socio-économiques, le secrétariat général de la CEAO a demandé à l'ONUDI de l'assister pour une étude en vue de la formulation d'un programme d'interventions industrielles.

Cette étude devrait identifier, selon le mandat CEAO/ONUDI, les branches et secteurs économiques dans lesquels des actions communautaires sont possibles.

Les actions communautaires sont celles dont les effets bénéfiques dépassent le cadre de chaque nation. Elles doivent être identifiées et se traduire par des idées de projets tendant à favoriser l'intégration économique équilibrée de la région. Ces projets peuvent prendre la forme :

- D'unités industrielles impliquant l'ensemble ou une partie des Etats membres;
- D'appuis à fournir, dont la nécessité est ressentie par l'ensemble ou une partie des Etats membres.

Elles doivent viser :

- La mise en valeur des ressources de la région;
- La libération de contraintes extérieures de certains secteurs économiques;
- La complémentarité économique dans la Communauté;
- L'équilibre du développement interne de la Communauté.

Les propositions doivent être économiquement justifiées par la présence en quantité suffisante des principaux facteurs : matières premières; énergie, capacité technique, marché, infrastructure, impact socio-économique.

L'assistance de l'ONUDI s'est traduite par la mise à la disposition du secrétariat général de la CEAO d'une équipe pluridisciplinaire composée de trois experts.

Le rapport ci-après, qui traite de l'économie nigérienne, et notamment des possibilités d'industrialisation au Niger, représente une partie du travail d'analyse par pays préalable à l'identification des modes d'interventions possibles sur le plan communautaire.

La mission s'est déroulée du 2 juin au 16 octobre 1979.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Selon l'analyse de la présente étude et conformément aux objectifs fixés par la Sous-commission à l'industrie et l'artisanat pour le Plan quinquennal 1979-1983, les mesures suivantes sont recommandées :

1. - Assainir la situation de l'industrie existante par :
  - . La pleine utilisation des capacités existantes surtout dans le secteur des agro-industries;
  - . La mise à disposition de fonds pour l'amélioration de l'état technique (crédits d'investissement) et pour le bon conditionnement (fonds de roulement) des usines;
  - . La suppression des barrières d'ordre administratif et formalités abusives qui font obstacle au bon fonctionnement des industries;
  - . L'amélioration des conditions de contrôle des douanes;
  - . L'amélioration de l'infrastructure des zones industrielles;
  - . L'amélioration des systèmes de transport et de manutention des produits;
- Favoriser la création et le développement d'entreprises et d'activités industrielles orientées vers l'exportation;
- Amener les industries existantes, essentiellement tournées vers la satisfaction du marché intérieur, à devenir plus compétitives et dynamiques;
- Assister les petites et moyennes entreprises industrielles et artisanales qui auront un rôle important à jouer dans l'économie nigérienne. Ceci concerne le développement du machinisme agricole, la création de centres d'artisanat rural et de machinisme agricole (CEDERMA) dans les zones potentielles de développement et des ateliers de promotion rurale (APR) ainsi que des ateliers de construction et réparation de matériel agricole (ACREMA) au niveau des centres ruraux importants.

Ces mesures visent donc essentiellement la création maximum d'emplois, la décentralisation et le transfert progressifs de la propriété des entreprises et des emplois aux nationaux (nigérisation) et le renforcement du dynamisme de l'appareil de production existant et, d'une façon générale, la promotion d'attitudes et de comportements favorables à l'industrialisation.

2. A ces mesures il conviendrait d'ajouter une étude spécifique relative à la transformation des sous-produits (dérivés) du charbon non encore exploités. Ces sous-produits auraient un impact important sur l'économie du Niger et des Etats de la CEAO grâce aux produits de première nécessité qu'on pourrait en tirer. Ce projet pourrait être financé soit par le Niger soit grâce à la participation des autres membres de la CEAO.

Les projets suivants offrent des perspectives favorables pour une coopération régionale :

- a) Complexe agro-industriel (conservation de produits maraichers, tannerie et maroquinerie);
- b) Barrage hydro-électrique et agricole de Kandadji;
- c) Exploitation des phosphates du parc W et de la TAPOA;

- d) Exploitation du fer de Say - Aciérie régionale;
- e) Prise de participation aux projets d'uranium sur base régionale.

3. Quant à ce qui concerne la politique régionale de la CEAO dans son ensemble, il va de soi qu'un développement rapide et profitable de l'exploitation industrielle des différentes potentialités de chacun des Etats de la CEAO ne pourra se faire que s'il est épaulé par des investissements très importants au niveau de l'infrastructure générale.

#### L'infrastructure générale

On a vu que le développement de l'agriculture dans son ensemble allait permettre l'auto-suffisance alimentaire de la région. Pour cette raison, l'accent devra être mis sur les investissements concernant les projets d'irrigation qui entraîneraient une indépendance par rapport aux aléas climatiques. Quant aux problèmes de développement de l'agriculture en général, il existe là un facteur commun de contrainte immédiat qui est l'absence de distribution des produits de certaines régions favorisées sur toute l'étendue du territoire des pays de l'intérieur et ce, faute d'infrastructure. Des capitaux doivent donc être mobilisés pour l'infrastructure routière.

Dans le cadre de cette étude a été démontrée l'importance primordiale qui revient aux investissements pour créer une infrastructure indispensable au désenclavement. Le développement de l'infrastructure ferroviaire par l'extension des différents réseaux inter-CEAO et pays de l'Entente, comme celle de Ouagadougou au Niger via Tambao (Haute-Volta) et Parakou (Bénin) - Niamey, aurait des répercussions bénéfiques sur les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des mines, en particulier en facilitant l'accès des produits de l'intérieur aux marchés importants des pays de la côte.

Dans le domaine de l'infrastructure énergétique, à côté des projets de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), la réalisation du barrage de Kandadji au Niger pourrait constituer une base de départ de plusieurs projets agro-industriels et miniers liés à la fourniture de l'énergie dans la région du Liptako-Gourma.

Des efforts soutenus dans le domaine de la valorisation des matières premières d'origine animale, végétale et minière des Etats de la CEAO sont d'une importance vitale dans le cadre de l'intégration économique de la communauté. Il faut nécessairement parvenir à une planification industrielle intégrée de la région - qui seule permette l'exploitation optimale des ressources des différents pays - par la voie de consultations fréquentes entre les différents départements ministériels intéressés ainsi que par la mise sur pied des structures appropriées. Le recensement des potentialités entrepris dans cette étude devrait permettre de dégager les domaines privilégiés des uns et des autres pour activer la réalisation des objectifs de développement industriel.

Il est recommandé de créer des bureaux de consultants afin de mettre à profit les compétences de cadres nationaux particulièrement qualifiés et disposant d'une longue expérience.

Il ne faut pas oublier non plus la participation directe de représentants du secteur privé national à cette programmation des actions communautaires car l'expérience a montré que leur présence était nécessaire pour résoudre les problèmes de développement.

Toutefois, il convient de noter que les secteurs nécessitant les grands investissements inscrits dans les différents plans de développement sont classés par ordre de priorité ceux de l'agriculture, des mines, des transports et de l'élevage.

Malheureusement, le secteur industriel proprement dit (production de produits semi-finis et finis) semble se heurter à un manque de coordination au niveau de la mise en oeuvre, de l'examen des résultats des projets industriels dans les ministères de l'industrie, les offices de promotion industrielle, les banques de développement, etc.

Il faudra aussi déployer des efforts techniques et financiers très importants pour la recherche et l'aménagement du territoire - bases indispensables à toute création d'entreprises industrielles et agricoles intégrées ou non.

Jusqu'à présent, les efforts de développement industriel ont porté sur l'accroissement et l'amélioration de la production, tel qu'il ressort des programmes et tel que l'indiquent les résultats obtenus par l'industrie manufacturière des Etats de la CEE.

Logiquement, aux recherches sur l'exploitation industrielle et commerciale de cette production devraient faire suite une politique de coordination et d'information au niveau national et régional.

La création d'un institut communautaire de recherches et d'information industrielle et commerciale comme base d'une future entreprise de planification industrielle intégrée pour toute la région est à recommander.

Il importe d'adjoindre un institut semblable au Bureau communautaire de développement industriel (BCDI) pour étudier les possibilités de diversification des différentes branches d'activité du secteur industriel.

Un problème important se pose actuellement en ce qui concerne l'écoulement des produits industriels dans les pays de la CEE. Il est donc nécessaire de procéder dès que possible aux études des marchés intérieurs et extérieurs de la Communauté. Deux solutions peuvent être envisagées; soit d'adjoindre à chaque institut de recherches une section d'études de marchés, soit de créer un bureau central de ces études pour l'ensemble de la Communauté.

Il conviendrait de faire étudier les marchés éloignés par les soins du Centre de commerce international de la CNUCED et du GATT à Genève ou par un bureau de représentation commerciale ayant son siège dans un pays de leur choix en Europe.

Un des points à étudier serait la possibilité d'écouler les produits agricoles de la CEE, là où un marché potentiel existe. L'exportation vers l'Europe - et notamment vers la France - où vivent un nombre croissant de ressortissants africains consommateurs et où un grand nombre de personnes donnent la préférence à la consommation de produits naturels et biologiques, dont la culture a presque disparu dans les pays d'Europe - pourrait être envisagée pour des produits tels que :

- Les épices;
- Les céréales (mil et sorgho) à l'état naturel ou farineux, cru ou précuit;
- Les plats cuisinés sous forme de mets entiers en conserve ou précomposés, ou en éléments séparés à composer et à assaisonner lors de la cuisson;

Cette exportation rendrait nécessaire l'implantation d'industries de l'emballage et du conditionnement ainsi que la création de réseaux de distribution.

La technologie des cultures vivrières devrait être valorisée, notamment celle du mil, ce qui permettrait une diminution des importations de blé.

Une fois cette étude réalisée et la production démarrée, une représentation commerciale de la CEAO sur son marché extérieur le plus important, serait à envisager.

Partant des expériences bénéfiques faites avec l'aide du Fonds communautaire de développement (FCD) dans les différents Etats, la mise au point rapide dans chaque pays membre d'un bureau de recherches et d'information technologique permettra de supprimer les nombreuses contraintes que connaissent la plupart d'entre eux - ce qui sera d'une importance inestimable pour le développement du secteur industriel.

Les nouveaux offices d'Etats pour la promotion des petites et moyennes entreprises installées depuis peu s'occupent déjà de cette activité dans la plupart des Etats de la Communauté : OPEV (Haute-Volta); OPEN (Niger); CEPI (Mali); OPEI (Côte d'Ivoire); SONEPI (Sénégal). Ils doivent collaborer avec l'Office africain et malgache de la propriété industrielle à Libreville. Il serait souhaitable de voir ces établissements dotés de moyens financiers plus importants afin de les rendre plus efficaces.

Il conviendrait d'examiner la possibilité de faire de ces offices de véritables entreprises intégrées en les dotant des moyens techniques et financiers nécessaires pour qu'ils exercent un rôle important dans les agro-industries et dans les autres branches d'activité de l'industrie manufacturière.

Il faut pour cela insister sur l'étroite collaboration des offices de promotion industrielle avec le ECIDI qui pourrait contribuer à intégrer rapidement l'agriculture et l'élevage aux autres secteurs de l'économie.

Les entreprises communes intégrant production/transformation et commercialisation dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et de la pêche devront être mise en place sans délai. Les potentialités existantes dans ces trois secteurs dans l'ensemble des Etats de la Communauté démontrent qu'une action dans ce domaine sera bénéfique pour l'économie de ces Etats.

Pour épauler les services gouvernementaux dans les efforts d'industrialisation, l'exploitation des produits de l'élevage, de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat, il est fort souhaitable de rechercher une assistance technique pouvant assurer dans le cadre de missions d'intervention l'amélioration de la gestion, les réseaux de distribution les plus efficaces, et assurer les contrôles de qualité et de gestion dans les domaines de la production animale et végétale ainsi que dans les autres secteurs industriels.

La création pour les entreprises agro-industrielles d'organismes similaires aux offices de promotion des petites et moyennes entreprises mériterait d'être examinée. Une autre possibilité serait d'intégrer une section assurant ces tâches dans ces offices nationaux.

Il importe également de pourvoir la Direction de l'industrie et de l'artisanat de chacun des Etats de la CEAO de personnel compétent pouvant s'occuper des questions de l'agro-industrie sans oublier les autres secteurs du développement industriel à longue durée, assurant ainsi une action soutenue et suivie. L'accroissement des moyens financiers et des moyens d'action s'impose également.

Il serait aussi souhaitable que l'ONUDI puisse apporter ses conseils et son concours à la recherche du financement de ces grands projets, notamment les projets miniers et agricoles, qui devraient contribuer à faire de l'intégration économique des Etats de la CEAO une réalité dans un proche avenir.

Enfin, il faudrait arriver à harmoniser le rôle et l'attitude des Etats de la Communauté en matière de développement économique. Jusqu'ici la démarche suivie a consisté à faire des Etats les moteurs principaux de l'intégration industrielle, mais d'un pays à l'autre, le rôle de l'Etat, son attitude envers l'économie varient. Dans certains pays, l'Etat est le principal artisan et promoteur de l'activité industrielle. Dans certains autres, l'action principale incombe à l'initiative privée.

Dans l'hypothèse où, dans tous les pays, le rôle de l'Etat dans l'activité industrielle serait amoindri, et en tenant compte de l'ouverture de plus en plus grande des différents marchés nationaux, l'intégration industrielle se réalisera lentement mais sûrement par un simple fait de l'action des opérateurs économiques. Ceci développerait les politiques de partnership, de complémentarité des activités économiques et de redéfinition des politiques de distribution.

- En matière d'activité commerciale pure, secteur dans lequel, dans la quasi-totalité des pays, l'Etat joue un rôle marginal, n'assistons-nous pas à cette intégration ?

- Mais lorsque le rôle principal en matière d'industrialisation incombe aux Etats, les considérations d'ordre purement économique - à savoir l'optimisation de l'industrialisation - interviennent très peu. D'autres facteurs entrent en ligne de compte et qui sont d'ordre politique surtout et ceci ne peut que freiner la recherche de l'intégration industrielle dans une sous-région.

## I. ANALYSE DU POTENTIEL D'INDUSTRIALISATION NIGERIEEN

Pour dégager des critères d'appréciation objectifs du potentiel d'industrialisation nigérien, l'analyse des principaux facteurs est nécessaire; ils concernent la population, le sous-sol et l'énergie, le sol (agriculture/élevage/pêche) et l'infrastructure.

### A. Le facteur démographique

En 1977, le Niger comptait 5 098 000 habitants. Le taux de croissance de la population était de 2,7 %/an, la densité moyenne estimée à 4,1 habitants au km<sup>2</sup>.

La quasi-totalité de la population (97 % environ) vit entre les 12,5 et 15° de latitude Nord, c'est-à-dire dans la partie méridionale du pays, où la densité oscille entre 12 et 70 habitants au km<sup>2</sup>. C'est le domaine d'élection des activités agricoles. Le tableau 1 indique l'évolution relative de la population agricole par rapport à l'ensemble de la population.

Tableau 1. Evolution de la population du Niger et projection jusqu'en 1990 (en milliers d'habitants)

	1970	1975	1980	1985	1990
Population agricole	3 663	4 052	4 515	5 029	5 570
Population non agricole	353	527	772	1 127	1 526
Total	4 016	4 579	5 287	6 156	7 196

Source : Etude de la CEAO : Production, commercialisation et distribution des facteurs de production dans les Etats de la Communauté.

Le taux d'urbanisation observé atteint 11,5 % de la population totale. Les villes les plus peuplées d'après les statistiques de 1977 sont :

	<u>Nombre d'habitants</u>
Niamey	225 314
Zinder	58 438
Maradi	45 352
Tahoua	31 265
Agadez	20 475
Birni N'Konni	15 227
Tessaoua	12 093
Dogondoutschi	10 231
Dosso	9 917

Le Niger dispose d'un potentiel de main-d'oeuvre suffisamment important, le pourcentage de la population active étant élevé.

Cinquante-cinq p. 100 environ des habitants ont moins de 20 ans; 40 % ont entre 20 et 60 ans, 5 % plus de 60 ans.

Le taux de scolarisation a atteint 12,5 % en 1977/78. Ce chiffre, plus élevé que ceux des années précédentes, est néanmoins très bas. Si l'on y ajoute l'insuffisance des structures de formation, on s'aperçoit que malgré l'abondance exceptionnelle de moyens humains disponibles, le personnel qualifié capable d'encadrer le secteur de production et qui serait nécessaire à la promotion du développement fait cruellement défaut.

### 3. Les ressources minières et énergétiques

Si l'économie nigérienne connaît depuis peu un essor notable, cela est dû aux énormes richesses de son sous-sol. Les prospections ont commencé vers les années 1954-1956 et, depuis lors, plusieurs gisements ont été découverts ainsi que de nombreux indices de gisements probables.

Les ressources principales sont analysées à la suite :

#### 1. Uranium

Les réserves uranifères du Niger sont estimées à 200 000 t d'uranium-métal. Leur exploitation est soit en cours, soit prévue dans les dix prochaines années.

L'exploitation se fait à une échelle industrielle dans l'Afr. Elle est assurée par deux sociétés :

- La Société des mines de l'Afr (SOMAIR)
- La Compagnie minière d'Akouta (COMINAK)

La production actuelle de SOMAIR se chiffre à environ 1 500 à 2 000 t d'uranium-métal par an - celle de COMINAK serait du même ordre.

Sept nouveaux projets sont lancés ou à l'étude.

- La Société des mines de Tassa N'Taghalgué (SMIT); capacité prévue : 1 500 à 2 000 t d'uranium-métal; investissements prévus d'ici 1983/84 : 135 milliards de F CFA; partenaires : l'Office national de recherches minières du Niger/ONAREM pour le Niger, la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) pour la France.
- A Immourarem; capacité prévue : 1 500 t/an d'uranium-métal tout d'abord, jusqu'à 3 000 t/an par la suite; investissements : 25 à 30 milliards de F CFA d'ici 1983/84; partenaires COGEMA (France); CONOCO (Etats-Unis); ONAREM (Niger).
- A Afasto-Est; investissements prévus : 10 milliards de F CFA d'ici 1983/84; partenaires : ONAREM (Niger) COGEMA (France) CEGB (Grande-Bretagne), ainsi que le Nigeria et la République fédérale d'Allemagne.
- A Afasto-Ouest; capacité prévue : 1 500 t/an d'uranium-métal; investissements prévus d'ici 1983/84 : 10 milliards de F CFA; partenaires : COGEMA (France), ONAREM (Niger) Overseas Uranium Resources Development - OURD (Japon).
- A In-Adrar; exploitation prévue pour 1985/86; investissements : 10 milliards de F CFA; partenaires : ONAREM (Niger), COGEMA (France), AOEI (Iran), AGIP Nucleare (Italie).

- A Abakorum-Azélick, investissements prévus d'ici 1983/84 : 10 milliards de F CFA; partenaires : ONAREM (Niger), Japan Petroleum Trading Company - JPTC - (Japan), Arabie saoudite.
- A Tchelit; exploitation prévue pour 1985; investissements : 1,5 milliard de F CFA; partenaires : ONAREM (Niger), CEGB (Grande Bretagne); Interplan (France) et le Nigéria.

Le produit est exploité sous forme de concentré d'uranate de soude ou de magnésite titrant environ 70 % d'uranium-métal. Le minerai est associé à du molybdène qui est un autre élément précieux. Les activités d'enrichissement se font au Niger. Elles ont donné lieu à des projets de fabrication d'acide sulfurique utilisé pour le traitement du minerai.

## 2. Etain

Il y a de l'étain (cassitérite), exploité à l'échelle semi-industrielle à El-Meeki, Tara ouadji et Timia. Le Niger a produit 117,5 t de concentré en 1976 (187,5 t en 1975 et 126 t en 1974). L'étain est principalement utilisé dans l'industrie sidérurgique pour la protection des aciers. L'alliage d'étain et de bronze est utilisé comme substitut de l'or et de l'argent dans les applications de l'électronique et de l'électricité. Le marché de l'étain est fortement influencé par la production sidérurgique. Il a contribué pour 0,6 % à l'ensemble des recettes minières en 1976.

## 3. Phosphates

Le Niger compte des réserves abondantes de phosphates estimées à 500 millions de t, dans la Tapoa à 150 km au sud-ouest de Niamey. D'autres réserves, non évaluées, se trouvent à Tahoua, dont l'exploitation artisanale et semi-industrielle se fait à ciel ouvert. Plusieurs produits industriels destinés à l'agriculture sont fabriqués à partir de ce minerai (acide phosphorique et engrais chimiques).

## 4. Fer

Le Niger compte environ 650 millions de tonnes de réserves de minerai de fer, d'une teneur de 51 à 53 % de fer, dont l'importance est reconnue dans l'industrie sidérurgique. Le marché mondial du fer a connu ces dernières années des difficultés dues à la baisse de la consommation de ce produit. Il est actuellement exploité à l'échelle artisanale dans la région de Say (Niamey) et utilisé pour la fabrication d'outils traditionnels. Le projet d'exploitation à l'échelle industrielle est en cours d'étude.

## 5. Pétrole

Un gisement a été localisé au puits de Tintouma à environ 200 km de N'Guigni, près du lac Tchad. Beaucoup d'espoirs sont fondés sur la mise en valeur de ce gisement, qui permettra au Niger de faire face aux énormes besoins d'énergie liés à son programme d'industrialisation. Un projet de raffinerie est en cours d'étude et devrait permettre de développer au Niger des industries pétrochimiques importantes.

6. Charbon

Le Niger possède un gisement de 5 millions de t de charbon à Anou-Araren dont l'exploitation sera assurée par la Société nigérienne de charbon (SONICHAR) créée en 1974. Cette société a à sa charge l'extraction du charbon et sa transformation en énergie électrique en vue de l'alimentation des exploitations uranifères et des centres urbains avoisinants. Les investissements prévus s'élèvent à 30 milliards de F CFA et les premiers kilowatts seront livrés en 1980. La combustion du charbon produit des gaz qui sont utilisés pour la production de l'hydrogène. L'hydrogène est utilisé avec l'azote de l'air pour la synthèse de l'ammoniac qui est le point de départ de la fabrication des engrais azotés. Le gaz carbonique lui-même est utilisé dans différentes industries de boissons gazeuses.

7. L'énergie

La consommation énergétique au Niger est essentiellement assurée par les combustibles pétroliers. 4 305 098 kg d'hydrocarbures fournissent 26 207 443 kWh. En 1977, 30 000 kW ont été fournis par le barrage hydro-électrique de Kandji au Nigéria. La production actuelle de l'énergie est largement en-dessous des besoins du Niger.

Le tableau 2 illustre par projection l'évolution des exportations potentielles d'une part et les importations/ou productions énergétiques d'autre part pour la période allant de 1985 à 2020 dans le cadre de la réalisation des barrages hydro-électriques de Kandadji et du W du Niger.

Tableau 2. Evolution des exportations potentielles ainsi que des importations et/ou productions énergétiques

	1985	1990	2000	2010	2020
	<u>En TWh</u>				
<u>W du Niger</u>					
Exportations potentielles	338	295	219	151	93
Importations/ou production énergétiques	<u>18</u>	<u>31</u>	<u>51</u>	<u>35</u>	<u>119</u>
Solde	320	264	158	56	-26
<u>Kandadji</u>					
Exportations potentielles	601	554	473,5	408	341
Importations/ou production énergétiques	<u>2</u>	<u>11</u>	<u>36,5</u>	<u>53</u>	<u>93</u>
Solde	599	543	437	345	250

Source : Direction de la programmation et du plan.

Plusieurs projets sont en cours d'étude, parmi lesquels :

- Le barrage de Kandadji sur le fleuve Niger, qui fournira 1,3 milliard de kWh par an;
- Le barrage du W au Niger à Dyodouga en amont du confluent de la Mékrou avec le fleuve Niger dont la puissance prévue est de 30 000 kW pour une production annuelle se chiffrant à 526 millions de GWh;
- L'intensification des travaux de recherches et de réorganisation de l'énergie solaire. Les pays sahéliens comptent sur l'énergie solaire pour satisfaire leurs besoins domestiques.

Dans le but de réduire la dépendance du Niger vis-à-vis des produits pétroliers, le Gouvernement nigérien a créé en 1965 l'Office de l'énergie solaire (ONERSOL). Cet office a pour rôle d'effectuer des recherches, d'en exploiter les résultats en vue de la création, de l'expérimentation et de la mise au point de prototypes d'appareils dont le fonctionnement dérive de l'énergie solaire. L'ONERSOL a déjà mis au point des chauffe-eau solaires de capacités variant entre 100 et 200 litres, des distillateurs solaires de 20 litres, des cuisinières solaires et des pompes solaires. Les projets d'extension de la production sont en cours d'étude.

Dans le cadre de la fourniture de l'énergie, l'exploitation de deux gisements de charbon, situés à Anou-Araren près d'Agadez, dont les réserves sont estimées à 5 millions de t, permettra de produire à partir d'une centrale à vapeur, comportant deux groupes de 16 MW chacun, 120 millions de kWh, soit l'énergie nécessaire pour le département d'Agadez. Le Niger espère pouvoir atténuer sa dépendance en sources d'énergie onéreuses en diversifiant les sources d'énergie dans un cadre national ou régional.

#### 8. Autres ressources du sous-sol nigérien

- Or, dans la région de Maradi, dans la vallée de la Sirba et Téra; exploitation artisanale;
- Gypse, à In-Aridal; exploitation artisanale à Malbaza;
- Calcaires à Malbaza; exploitation industrielle;
- Cuivre, dans la vallée de la Sirba, Koutougou, Doukolo, Kourki, In-Gall et dans la région de Téguidan Tessoum; exploitation artisanale à In-Gall;
- Molybdène à Kourki et Akouta; exploitation industrielle à Akouta;
- Lithium à Téra;
- Bauxite à Say;
- Manganèse dans la partie du Niger comprise entre Liptako et Gourma et dans la région au nord-est de Tahoua;
- Nickel, cobalt, kaolin;
- Marbre, exploitation semi-industrielle dans le département de Niamey;
- Niobium, dans l'Afr;
- Carbonate et chlorure de sodium à Bilna, Fachi, Dallol Fogha, etc.; exploitation artisanale.

### C. L'agriculture, l'élevage et la pêche

Le sol est le support sur lequel la plante vit. De ses propriétés physiques et chimiques dépend la praticabilité de telle ou telle culture. C'est dire que la répartition spatiale des pratiques culturales est fonction des propriétés physico-chimiques des sols, si les autres conditions écologiques sont réunies.

#### 1. Agriculture

Les régions ayant un potentiel agricole s'étendent au Niger sur 15 millions d'ha, soit 11,3 % de la superficie totale du pays (126,7 millions d'ha) mais 2,5 %, soit 3 150 000 ha seulement, sont utilisés pour l'agriculture, ce qui veut dire que les 4/5 de la superficie cultivable restent encore disponibles.

Les sols sont généralement classés en deux grands groupes; les sols dunaires propres à la culture du mil, de l'arachide, du niébé et les sols de "Fadama" utilisés surtout pour la culture du sorgho et du maïs.

Sur le plan pédologique, on dénombre une quarantaine de sols différents par leur nature et leur structure, dont les types principaux sont les sols ferrugineux tropicaux, les vertisols et les sols brun noir de cuvette. Ces sols sont généralement pauvres en matières fertilisantes et surtout en éléments azotés et organiques. C'est la raison pour laquelle on pratique la culture extensive alternée de jachère pour leur régénération.

Le tableau 3 indique la superficie occupée par les différentes cultures et leur rendement au Niger.

Sur les 3 150 000 ha cultivés, 3 119 000 ha sont voués à des cultures pluviales et 31 000 ha à des cultures irriguées (dont seulement 5 000 ha sont aménagés).

En raison de l'objectif prioritaire du Gouvernement nigérien qui est l'accroissement de la production vivrière, un effort particulier est consenti pour l'augmentation et la rationalisation des rendements en culture pluviale par la meilleure exploitation possible des terres cultivables et l'intensification des cultures irriguées.

Cette option justifie les programmes et projets suivants en cours ou à l'étude au Niger;

- Renforcement de la recherche appliquée (amélioration des variétés, sélection des semences, etc.);
- Centres de multiplication du bétail et formation de cultivateurs démonstrateurs;
- Extension des structures coopératives;
- Renforcement et amélioration des outillages et des techniques;
- Connaissance et exploitation des sols (pédologie, emploi d'engrais, etc.);
- Protection des végétaux.

Tableau 3. Répartition et rendement des différentes cultures

Culture	Superficie (en ha)	Production totale (en t)	Rendement (en kg/ha)
Mil	2 229 000	982 500	395
Sorgho	452 000	325 000	500
Nièbé	919 000	133 000	144
Manioc	31 200	200 000	6 410
Maïs	5 300	3 597	587
Paddy	14 800	30 000	2 000
Arachide (coques)	256 000	166 000	550
Coton	15 200	7 920	520

Source : Etude ONJDI/OCAM/CEA sur les possibilités de développement de la construction de machines agricoles, 1976.

Le bilan des aménagements hydro-agricoles peut se résumer comme suit :

- Environ 5 000 ha sont mis en cultures irriguées dans la vallée du Niger, l'Ader-Doutschi-Maggia et le long de la Komadougou;
- Dans l'Ader (département de Tahoua) des aménagements portant sur environ 4 500 ha dont les principaux sont ceux de la plaine de Birni-N'Konni (3 000 ha en cours de réalisation) et de Galmi (500 ha d'oignons et de sorgho) et 1 100 ha de retenues collinaires;
- Le long de la Komadougou est prévue la reprise de 400 ha d'anciens aménagements;
- Le long du Goulbi de Maradi, un périmètre expérimental de 500 ha dans le cadre du projet Maradi a été aménagé;
- Le long du fleuve Niger, plus de 3 500 ha seront réalisés d'ici 1980. Ce sont principalement :

	En ha	Aide extérieure
Namarigoungou	1 500	BIRD
Tillabéry	2 500	Niger
Daibéry	350	République fédérale d'Allemagne
Yéléouani	120	République fédérale d'Allemagne
Tiguiréné Amont	350	République fédérale d'Allemagne
Tiguiréné Aval	220	FAC
Koutoukalé	350	FED
Namari Goungou	250	Chine
Kolo	400	Chine
Soysery	400	Chine
Koulou	1 000	Chine
Tara	200	CARE
Say	300	Belgique
Goudel	80	CEAO
Kouarani Daria	600	Niger

De nombreux projets, financés par l'aide extérieure, ont une portée significative pour le pays. Ce sont :

- Programme céréalier, productivité Niamey (céréales, riz) - Agence américaine pour le développement international (USAID);
- Productivité Zinder et Badéguichiri - Fonds européen de développement (FED);
- Productivité Dosso (céréales, niébé, arachides, coton) - Fonds d'aide et de coopération (FAC);
- Productivité Maradi (céréales, arachides) - Banque mondiale (BIRD);
- Productivité Tahoua (coton, céréales, oignons) - République fédérale d'Allemagne;
- Productivité de Diffa - Niger et Agence canadienne de développement international (ACDI);
- Protection des végétaux - Agence canadienne de développement international (ACDI);
- Machinisme agricole - UNSO;
- Le FAC ainsi que l'USAID financent d'importantes recherches sur les plantations, la génétique des plantes (notamment à travers l'INRAN). Le secteur agricole a bénéficié de près de 34 % du total des investissements (nationaux et extérieurs) prévus dans le programme triennal 1976-1978, soit un total de 29 milliards 603,7 millions de F CFA.

Il faut noter que les objectifs prioritaires assignés à l'agriculture semblent atteints, à savoir :

- La réalisation de l'équilibre vivrier pour parer à l'éventualité d'années de faible production;
- L'augmentation de la productivité des cultures de rente pour assurer et accroître les revenus des agriculteurs.

De plus, de sérieux efforts ont été faits dans ce secteur. En effet, le coût élevé de réalisation des aménagements (actuellement de l'ordre de 1,5 à 2 millions de F CFA/ha) ainsi que les possibilités techniques limitées qui freinent leur expansion, exigent de puissants moyens financiers.

Dans cette optique, parallèlement au développement de l'énergie hydro-électrique lié à la construction du barrage Kandadji, 140 000 ha de terres pourront être irriguées le long de la vallée du fleuve Niger.

La construction d'un barrage de retenue d'eau à Téra a été achevée dans le cadre de la coopération nigéro-chinoise.

## 2. Elevage

Le bétail ayant été décimé pendant les années de la sécheresse, un effort exceptionnel dans le secteur de l'élevage a été réalisé pour reconstituer le cheptel jusqu'à fin 1978 à 65 % du cheptel bovin, 85 % du cheptel ovin, 90 % du cheptel camélin et 100 % du cheptel caprin par rapport au niveau de 1972. L'évolution du cheptel nigérien, composé des quatre principaux types d'animaux domestiques est indiquée au tableau 4.

Tableau 4. Evolution du cheptel

Type d'animaux	1971	1974	1978
	<u>En milliers de têtes</u>		
Bovins	4 100	2 132	3 000
Ovins	2 765	2 136	2 300
Caprins	5 200	4 918	7 150
Camélins	345	235	414

Source : Direction de la reconstitution du cheptel. Extrait de "Marchés tropicaux et méditerranéens", No 1751, 1980

Le système traditionnel de l'élevage ne répondant plus exactement aux impératifs d'une exploitation moderne, des actions pour l'amélioration de son rendement ont été engagées.

Les principales actions dans ce secteur pendant la période du Programme triennal 1976-1978 ont porté sur :

- La reconstitution du cheptel : fournir des animaux à 76 000 familles sur une période de trois ans;
- La création de six centres de multiplication du bétail; la mise en place d'ateliers de sauvetage des jeunes bovins à côté des centres de multiplication du bétail;
- La création de ranchs pour l'élevage intensif;
- L'emboûche paysanne : cette action vise à encourager la pratique de l'élevage intensif au niveau paysan;
- Le programme avicole;
- La production laitière : augmentation de la production laitière dans les périmètres péri-urbains notamment autour de Niamey;
- La protection sanitaire contre les épizooties;
- Le développement de l'agriculture.

L'élevage nigérien pourra assez rapidement jouer à nouveau le rôle qui était traditionnellement le sien jusqu'à la grande sécheresse de début des années 70 et permettre à une partie importante de la population (800 à 900 000 personnes) d'atteindre à un niveau plus élevé d'aisance et de sécurité matérielle.

Sur le tableau 5 figurent les prévisions de développement du cheptel nigérien à l'horizon 1985.

### 3. Pêche

Le Niger dispose d'assez importants cours d'eau où la pêche peut être pratiquée : les 550 km du fleuve Niger, les 150 km de la Komadougou, les 17 % du lac Tchad et quelques étangs dépendants des saisons pluvieuses.

Ces eaux sont riches en espèces halieutiques. L'évolution de la production récente de poisson, selon les statistiques fournies par le Service des eaux et forêts se présente comme suit :

<u>Années</u>	<u>Poissons fumés et séchés</u> (en t)	<u>Dont exportés</u>
1973	4 771	4 400
1974	4 180	4 180
1975	2 439	2 47
1976	1 184	1 139

Source : Service des eaux et forêts.

Ces chiffres se réfèrent uniquement à la production contrôlée, ce qui revient à dire qu'ils sont très partiels. Cependant, ils témoignent de l'intérêt particulier que présente déjà le traitement du poisson d'eau douce au Niger et des possibilités que pourrait offrir la pisciculture du fait de l'importance des débouchés qui peuvent s'ouvrir à ce produit.

L'organisation générale des activités de pêche est encore au stade de développement. Quelques projets très localisés de développement de la pêche et de la pisciculture sont mis en oeuvre, notamment par des organisations non gouvernementales, mais un programme plus effectif ne pourra être lancé avant que les zones de pêche aient été reconnues. Un programme de pêche sur le lac Tchad devrait se développer dans un proche avenir. Une nomenclature des étangs a été établie par le FAC.

Tableau 5. Prévisions de développement du cheptel nigérien

<u>Années</u>	<u>Boeufs</u>	<u>Moutons</u>	<u>Chèvres</u>	<u>Dromadaires</u>	<u>Chevaux</u>	<u>Anes</u>
(En milliers de têtes)						
1976	2 671,7	2 354,1	5 946	282,7	260,3	383,9
1977	2 350,7	2 577,3	6 540,6	342,1	211	435,3
1978	3 041,7	2 322,7	7 194,7	414	215,9	559,3
1979	3 245,5	3 090,8	7 914,1	500,9	220,9	559,3
1980	3 462,9	3 384,5	8 705,5	606,1	225,9	634,3
1981	3 694,9	3 706	9 576,1	733,4	231,1	719,9
1982	3 942,5	4 058,1	10 533,7	887,4	236,5	816,4
1983	4 206,6	4 443,6	11 587,1	1 073,7	241,9	925,3
1984	4 488,5	4 865,7	12 745,8	1 299,2	247,5	1 049,3
1985	4 789,2	5 327,9	14 020,4	1 572	253,2	1 190,5

Source : Direction de la reconstitution du cheptel. Extrait de "Marchés tropicaux et méditerranéens", No 1751, 1980.

#### D. L'infrastructure

Un des grands problèmes du Niger est son enclavement. Sans accès direct à la mer et ayant une faible densité de population, le Niger connaît de sérieux problèmes de transports.

## 1. Le réseau routier

L'absence de réseau ferroviaire national fait que les transports s'effectuent principalement par la route. L'essentiel du réseau routier est constitué par la grande voie transversale est-ouest, qui va de la frontière du Mali à celle du Tchad. Le réseau actuel compte environ 7 150 km de routes nationales, dont 1 970 km de routes bitumées, 2 330 km de routes de terre et 2 550 km de pistes.

Des efforts ont été réalisés au niveau national pour désenclaver les régions.

La route Sabongari-Gaya est en cours d'aménagement. Les études relatives au deuxième tronçon de la "Route de l'Unité", Gouré-Zinder sont terminées. Le bitumage de la voie Niamey-Torodi vers la Haute-Volta sera prochainement entrepris.

L'année 1979 a vu le démarrage de la construction de la "Route de l'uranium", qui dans quatre ou cinq ans dotera le Niger d'un puissant axe nord-sud de 700 km qui modifiera profondément la situation économique du pays à cause du grand flux de trafic dans cette région.

A cela s'ajoutent des actions régionales et communales qui sortiront de l'isolement une multitude de localités modestes et intégreront le circuit commercial des régions qui, n'ayant jusqu'alors aucun moyen d'évacuer leur production, n'étaient pas incitées à produire au-delà des quantités strictement autoconsommables.

Les routes qui mènent à la côte atlantique, en passant par le Nigeria ou le Bénin sont insuffisantes et encombrées. Les ports d'accès, souvent congestionnés. Ces facteurs prolongent la durée de transport des marchandises, entraînant des délais de 2 à 4 mois entre le lieu de départ en Europe et l'arrivée au Niger.

Les ports d'accès à la mer sont :

- Cotonou, au Bénin, à 1 057 km de Niamey, dont 438 km de voie ferrée;
- Lagos, au Nigeria, à 1 440 km de Maradi, dont 1 150 km de voie ferrée;
- Abidjan, en Côte d'Ivoire, à 1 758 km de Niamey, dont 1 145 de voies ferrées

Il faut donc pour rejoindre l'Atlantique à partir des frontières nigériennes, parcourir entre 800 et 900 km par voie de terre et traverser la totalité de ce parcours dans un ou deux des trois pays suivants : Bénin, Nigeria ou Togo. Une autre possibilité est de traverser la Haute-Volta et la Côte d'Ivoire.

Pour atteindre la côte algérienne de la Méditerranée, il faut parcourir au moins 2 700 km de routes, dont 2 100 sont situées en plein désert.

## 2. Projets de réseau ferroviaire

Six projets de réseau ferroviaire pour désenclaver le Niger ont été étudiés par le BCEOM.

La figure 1 illustre leur portée économique.

- Option A : Niamey-Dori-Ouagadougou (480 km)

Il s'agit de l'option utilisant la Régie Abidjan-Niger dans l'hypothèse où le gisement de manganèse de Tambao serait mis en exploitation;

- Option B : Niamey-Ouagadougou, en ligne directe (400 km), dans l'hypothèse où le gisement de Tambao ne serait pas exploité.

- Option C : Niamey-W-Anie-Lomé (935 km)

Il s'agit de l'option togolaise. Cet itinéraire emprunterait la Haute-Volta en contournant le Bénin.

- Option D : Niamey-W traversée du Bénin-Anie-Lomé (710 km). Cette option est rejetée par le Bénin.

- Option E : Niamey-W-Parakou (560 km);

Terminus de la ligne Cotonou-Parakou; c'est la solution béninoise primitive. L'option nigérienne (Parakou-Malanville-Gaya-Dosso-Niamey) a été acceptée par les deux pays. Mais on envisage la construction d'une bretelle qui desservirait le nord-ouest du Bénin (région de Karimama)

- Option F : Niamey - Kaura Namoda (540 km) terminus de la ligne Lagos-Kaduna-Kaura-Namoda. C'est la solution nigérienne.

Ces six options ferroviaires ont été identifiées par le Bureau central d'études d'outre-mer (CECOM).

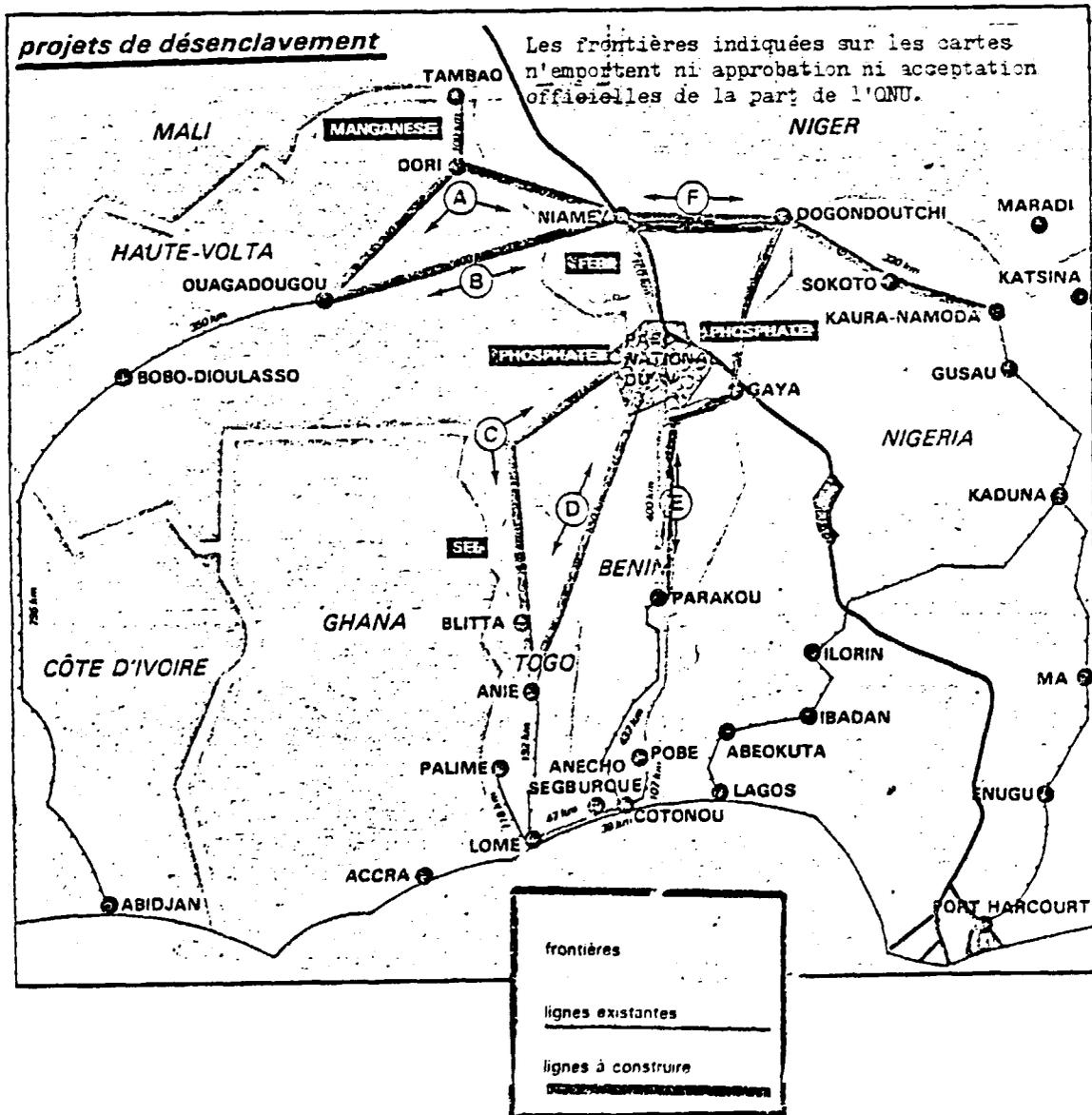


Figure I. Projets de désenclavement au Niger

Dans l'immédiat, seule l'option portant sur le prolongement de la voie ferroviaire Parakou-Dosso-Niamey a rencontré l'agrément du Gouvernement nigérien. La réalisation des autres options ne verra le jour que dans des perspectives de développement à long terme.

D'autres dégagements vers le nord sont possibles :

- La fameuse "Transsaharienne" dont le tracé part d'Alger pour Agadez (1 785 km) et Gao au Mali - puis la route N'Guizni-N'Djaména.

- Dégagement par Lomé en passant par Ouaga-Dori-Téra-Niamey (528 km) dont 311 km en Haute-Volta et 217 km au Niger.

### 3. Voies fluviales

Pour le Niger le dégagement par voie d'eau peut ouvrir d'intéressantes perspectives en ce qui concerne l'évacuation des phosphates du "W" du Niger et du minerai de fer de Say. Le fleuve Niger jouera donc un rôle appréciable dans le développement du transport fluvial dont la rentabilité se passe de commentaires.

### 4. Voie aérienne

Le dégagement par voie aérienne offre d'énormes possibilités de désenclavement du pays. Le Niger possède 23 aéroports publics : un aéroport international à Niamey de classe A; quatre aéroports de classe B à Maradi, Zinder, Tahoua et Agadez; de nombreux aéroports sur simple piste de latérite. Sur le plan extérieur le pays est desservi par Air Afrique, UTA, Air Algérie, Air Mali, Nigéria Airways, Air Arabe Libyen, Air Bénin. Sur le plan intérieur, la compagnie nationale Air Niger dessert notamment les villes de Niamey, Zinder, Maradi, Tahoua, Agadez et Arlit.

En 1977, le trafic de l'aéroport de Niamey s'est élevé à 80 000 passagers (dont 40 000 entrées) contre 73 000 en 1976 et 68 000 en 1975. Ces chiffres témoignent de l'importance de ce secteur en ce qui concerne le transport des personnes; mais il s'avère moins économique pour l'évacuation des matériaux ou marchandises ordinaires.

## II. STRUCTURE ECONOMIQUE DU PAYS

### A. Le secteur industriel

#### 1. Caractéristiques

Le secteur industriel nigérien bien que modeste connaît un dynamisme remarquable. Ceci est dû aux efforts des structures nouvelles mises en place depuis plus d'une décennie pour accélérer le processus d'industrialisation. En effet, le développement industriel du Niger connaît de nombreuses contraintes, comme l'étroitesse du marché, le coût élevé des facteurs de production (main-d'œuvre exceptée), l'insuffisance des cadres, le nombre restreint des institutions chargées des études des projets et de leur promotion. Cependant, la production industrielle participait, en 1975, pour 14,4 % au produit intérieur brut sans compter l'industrie minière dont la part représentait en 1978 près de 50 % du revenu national.

Au cours des dernières années le nombre des entreprises industrielles s'est accru. Alors qu'en 1960 on ne comptait pas plus de quatre à cinq entreprises en activité, en 1977 on en dénombre plus de quarante dont plus de la moitié appartiennent au secteur d'économie mixte. De plus, un nombre important de petits, moyens et grands projets ont été lancés ou sont à l'étude. Ceci va de pair avec les mesures d'encouragement établies par la loi No 74-18 du 11 mars 1974 en faveur des investissements industriels au Niger dans le cas des entreprises qui travaillent dans des secteurs présentant un intérêt particulier pour le développement du pays, tel que : production d'énergie, exploitation minière, engrais, produits alimentaires, textiles, agriculture et transformation des produits.

#### 2. Analyse sectorielle

Le secteur industriel nigérien comprend un peu plus de 40 entreprises industrielles regroupées dans neuf secteurs ainsi définis :

- Industrie alimentaire
- Industrie textile
- Industrie du papier
- Industrie chimique et parachimique
- Industrie des cuirs et peaux
- Industrie de construction métallique et du bois
- Industrie des matériaux de construction
- Industrie énergétique
- Industrie minière (extractive)

Les principales unités industrielles appartenant aux neufs secteurs cités ci-dessus sont réparties géographiquement entre les grands départements économiques du pays : Niamey, Maradi, Zinder, Tahoua, Agadez.

##### a) Industrie alimentaire

- La Société de transformation du mil du Niger (SOTRAMIL)
- La Société de production et commercialisation d'huile d'arachide (SICONIGER)
- La Société des huileries du Niger (SHN)

- La Société d'exploitation des produits d'arachide (SEPMI)
- La Société des brasseries du Niger (BRANIGER)
- L'abattoir frigorifique de Niamey
- La Société des laiteries du Niger (SOLANI)
- Riz du Niger, société de transformation et commercialisation du riz du Niger
- La Société pour l'exploitation de la viande frigorifiée (SONERAM)
- La Société pour la commercialisation des produits périssables et les fruits verts (SONIPRIM)

Ce secteur a fourni, en 1978, 34,3 % en valeur de la production industrielle contre 13,8 % en 1976. Il représente une faible part de la valeur ajoutée du secteur industriel mais reste le troisième gros pourvoyeur d'emplois (607) après l'industrie textile et le secteur minier. C'est un secteur en pleine expansion; il a investi, en 1978, 25,8 % du secteur industriel. La valeur ajoutée est faible si l'on considère l'importance de la consommation des matières premières importées qui s'élève à 483 750 000 de F CFA et les investissements globaux recensés qui sont de 517 758 000 de F CFA dont 450 millions seulement de chiffre d'affaires. Cette situation est due aux effets de la sécheresse et à l'absence d'une politique du secteur agricole dont l'assainissement a été engagé dans le cadre du Programme triennal 1976-1978.

Le tableau 6 traduit l'évolution de la production de l'industrie alimentaire de 1970 à 1977.

b) Industrie textile

La branche textile est représentée par quatre entreprises dont la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT) avec quatre ateliers d'égrenage de coton d'une capacité de 30 000 t/coton graine/an, un complexe textile NITEX (SONITEXTIL en 1978) qui comprend des unités de filatures, tissage, blanchiment, teinture et impression avec une capacité de 12 000 km de tissu/an et la Société nigérienne de fabrication de couvertures (SONIFAC) avec une capacité minimale de 350 000 couvertures/an.

L'ensemble des entreprises de ce secteur a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 3 013 683 000 de F CFA, soit une augmentation de 103 % par rapport à 1976 et 176,7 % par rapport à 1974. Les résultats nets, les revenus nets et les comptes de trésorerie sont négatifs en 1977. Ceci est dû à la pénurie de matières premières provoquée par la sécheresse et le coût élevé de leur importation ainsi qu'à des difficultés de gestion de la NITEX.

Le secteur de l'industrie textile a fourni 3,1 % de la valeur ajoutée du secteur industriel en 1977. C'est, après l'industrie minière, le secteur qui emploie les plus grands effectifs (1 132 personnes).

Les investissements dans ce secteur ont connu un essor particulier au cours de la période écoulée; environ 2 476 510 000 de F CFA ont été investis.

Le tableau 7 traduit l'évolution de l'industrie textile de 1974 à 1977.

Tableau 6. Evolution de la production de l'industrie alimentaire nigérienne de 1970 à 1977.

Industrie alimentaire	Unité	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	
										1978	1978
<b>Oileries</b>											
Capacité/graines	t/an	55 000	55 000	95 000	95 000	95 000	110 000	110 000	110 000	100	100
Arachide triturée	t	30 538	58 316	63 580	69 305	33 341	55 341	23 319	12 526	132,5	12,4
Huile brute	t	13 500	27 000	28 000	30 497	14 137	24 169	10 346	5 409	177,7	22,5
Tourteau	t	17 038	31 316	31 773	40 296	19 558	52 422	13 311	5 980	490,3	21,5
dont :											
<b>SEFANI Maratha</b>											
Capacité/graines	t/an	-	-	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	-	100,0
Arachide triturée	t	-	-	14 509	35 950	21 076	29 332	10 339	5 328	-	19,2
Huile brute	t	-	-	5 903	14 238	3 362	12 728	4 536	2 490	-	19,5
Tourteau	t	-	-	7 506	18 592	12 169	17 584	5 541	3 300	-	18,7
<b>SEN Marameye</b>											
Capacité/graines	t/an	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	100	100
Arachide triturée	t	5 308	16 384	22 067	10 958	4 535	10 590	360	-	159,5	-
Huile brute	t	2 559	17 423	11 000	4 555	1 377	4 700	432	-	175,2	-
Tourteau	t	3 549	18 961	11 067	5 405	2 558	5 990	528	-	124,2	-
<b>SICONIGER Maradi</b>											
Capacité/graines	t/an	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	40 000	40 000	40 000	100	100
Arachide triturée	t	24 330	21 932	27 004	23 197	3 130	15 419	12 020	5 598	53,4	12,2
Huile brute	t	10 241	9 577	10 097	11 704	3 298	5 571	5 378	2 319	51	13,6
Tourteau	t	13 389	12 355	13 100	15 300	4 331	3 748	5 242	3 580	55,3	12,1
<b>Laiterie</b>											
<b>SOLANI Niamey</b>											
Capacité	l/jour	-	-	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	-	100
Lait	1 000 l	-	-	347,1	355,3	436,2	233,3	1 446,5	2 053,2	-	380,1
Beurre	t	-	-	-	-	-	25	30,4	3,8	-	18,1
<b>Brasserie</b>											
<b>BRANIGER Niamey</b>											
Capacité	hl/an	1 00 000	100 000	100 000	100 000	100 000	150 000	150 000	150 000	150,0	100,0
Bière	hl	20 000	-	33 900	41 927	41 001	42 502	45 352	54 316	213,0	127,5
Boissons gazeuses	hl	15 000	-	20 000	23 376	24 326	26 526	30 121	38 652	177,5	145,2
Glace	t	-	-	2 500	3 323	4 337	4 527	4 104	5 000	-	108,1
<b>Minoterie</b>											
<b>SOTRANIL Zinder</b>											
Capacité	t/an	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	100	100
Farine de céréales	t	339	365	1 380	3 520	3 188	310	2 395	728	270,2	-
<b>Ricerie</b>											
<b>Riz du Niger (Tillaoéry Kirikisacoye)</b>											
Capacité	t/an	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	10 000	10 000	10 000	222,2	100
Riz	t	1 338	3 119	2 056	2 054	625	2 064	5 050	5 400	154,3	261,5
<b>Abattoir</b>											
<b>Abattoir frigorifique</b>											
Capacité de réfrigération	t/an	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	100	100
Viande (réfrigérée)	t	2 219	3 355	3 324	4 544	4 434	3 372	3 535	3 394	132,5	100,0

Tableau 7. Evolution de l'industrie textile de 1970 à 1977

Industrie textile	Unité	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	$\frac{1975}{1973}$	$\frac{1977}{1975}$
										En %	
<u>Egrenage de coton</u>											
<u>CFDT (Madaoua, Maradi, Gaya)</u>											
Capacité/coton-graine	t/an	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100	100
Coton-graines traitées	t	10 518	9 597	8 271	5 187	3 481	7 911	11 128	7 150	75,2	90,4
Graines produites	t	5 785	5 278	5 549	2 853	1 915	3 738	5 995	4 137	64,6	110,7
Fibres de coton	t	3 671	3 473	3 080	1 872	1 263	2 854	4 118	2 576	77,7	90,3
<u>Unité textile</u>											
<u>NITEX (Niamey)</u>											
Capacité : Baft	kn/an	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	100	100
Guinée	kn/an	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	100	100
Pagnes	kn/an	2 500					2 500	2 500	2 500	200	100
Echevaux	t	90				90	90	90	90	100	100
Baft	kn					3 405,8	2 365,9	1 721,6	174,4	-	7,4
Guinée	kn					940,5	1 336,5	1 177,5	689,6	-	51,2
Pagnes	kn					4 824,8	5 689,8	6 122,8	4 892,7	-	86
Echevaux	t					95,1	82,7	85,3	85,2	-	103
<u>Couvertures</u>											
<u>SONITEC (Maradi)</u>											
Capacité	Unité/an	-	-	-	-	-	-	-	350 000	-	-
Couvertures	Unité	-	-	-	-	-	-	-	250 000	-	-

c) Industrie du papier

Ce secteur est représenté par deux entreprises :

L'Imprimerie nationale du Niger et la Société des papiers et cahiers du Niger (SOPAC). Le chiffre d'affaires de cette branche a été de 284 093 000 F CFA en 1977, en augmentation de 79,4 % par rapport à 1976 et de 250,9 % par rapport à 1974. Sa valeur ajoutée a été de 157 041 000 F CFA en 1977, soit 0,6 % de celle du secteur industriel global. Les ressources nettes, les revenus ainsi que les comptes de trésorerie sont positifs, mais modestes. Il faut noter que la SOPAC cherche à diversifier ses activités car la seule production de cahiers ne suffit plus à garantir la rentabilité de l'entreprise. Par contre l'Imprimerie nationale connaît une très grande expansion des activités portant essentiellement sur l'impression des publications officielles de l'Etat. Le tableau 3 indique la production de la SOPAC de 1970 à 1977.

d) Industrie chimique et parachimique

Cette branche d'activités est représentée par sept entreprises industrielles. En 1977, l'activité de ce secteur s'est traduite par un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 346 millions de F CFA contre près de 380 millions en 1974.

La gamme des industries de la branche comprend :

- La fabrication de gaz industriel fourni par la Société de gaz du Niger (SOCANI) dont la capacité de production est de 200 000 m<sup>3</sup> d'oxygène et de 40 000 m<sup>3</sup> d'acétylène/an. En 1977, la production a été respectivement de 42 325 et 15 455 m<sup>3</sup>. L'atelier de conditionnement de gaz butane (NIGERGAZ) assure l'emballage de 600 t/an;
- La production de peintures, par NIGER-PEINTURES, entreprise dotée d'un atelier dont la capacité varie entre 250-600 t/an et dont la production en 1977 a été de 403 t;
- La fabrication de produits de toilettes et parfumerie est assurée par la Société des produits chimiques du Niger (SPCN) qui peut produire plus de 4 500 t/an de savons ainsi que deux millions de flacons de parfum divers et 200 t/an de détergents. La production en 1977 a été de 4 660 t de savons et savonnets, 2 336 000 flacons de parfum et 3 t de détergents. L'activité de production de la SPCN connaît des contraintes énormes dues aux importations frauduleuses en provenance du Nigeria.
- La transformation de matières plastiques est assurée par trois entreprises : POLYNIGER, BELZAC et UNIMO.

POLYNIGER (ex SONIPLA) peut produire annuellement 1 million de paires de chaussures en matière plastique, 500 km de profilés, tubes et fils, 28 t de gaines plastiques, 16 000 seaux et gobelets, et enfin 100 000 sacs en polypropylène.

La production en 1976, du temps de SONIPLA, a été de 126 600 paires de chaussures; 21 600 t de gaines plastiques; 375 km de profilés, tubes et fils; 6 600 seaux et gobelets; 5 600 sacs divers.

Tableau 8. Production de la SOPAC de 1970 à 1977

Industrie de transformation du papier	Unité	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	$\frac{1975}{1970}$	$\frac{1977}{1975}$
<u>En %</u>											
<u>SOPAC (Niamey)</u>											
Capacité											
Cahiers	Unité	-	-	-	-	15 700	800 000	950 000	950 000	-	118,8
Ramettes	Unité	-	-	-	-	4 500	17 000	20 000	22 000	-	129,4
Blocs notes	Unité	-	-	-	-	500	5 200	4 000	1 000	-	19,2
Chemises dossier	Unité	-	-	-	-	4 100	105 000	166 000	145 000	-	138,1
Emballage (kraft)	Kame	-	-	-	-	50	300	1 050	1 250	-	416,7

La société BELZAC peut fournir au marché national 2 millions de paires de sandales mousse/an (production 1977 = 1 347 500 paires).

L'activité de production principale de POLYNIGER et BELZAC est orientée vers les articles très simples et de bonne qualité, répondant aux besoins de la population.

La société UNIMO, avec une capacité de 5 000 matelas/an, est spécialisée dans la transformation de mousse pour matelas.

- Enfin, l'industrie pharmaceutique qui est faiblement développée au Niger est représentée par l'Office national des produits pharmaceutiques et chimiques (ONPPC) ayant une capacité annuelle de 3 000 flacons de glucose et de solutés NaCl. Sa production, en 1977, a été de 69 millions de flacons (500 ml) de glucose à 5 %, 1 million de flacons (1 000 ml) de soluté NaCl à 0,4 % et 16 millions de litres de Ringer lactate.

La SONIGEL, seule industrie para-chimique, fabrique surtout des craies scolaires. Sa production annuelle est de 40 000 boîtes de 1 000 craies et celle de 1976 a été de 20 000 boîtes.

La branche des industries chimiques et parachimiques rencontre actuellement des difficultés dues au manque de vraies unités de production dont l'activité principale se résume à l'unique conditionnement des produits.

Le tableau 9 reflète l'évolution des activités du secteur.

e) L'industrie des cuirs et peaux

L'ensemble des entreprises de ce secteur a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 295 228 000 de F CFA, en augmentation de 102,9 % par rapport à 1976 et de 115,6 % par rapport à 1974. Cette branche est représentée par deux sociétés, la Société nigérienne de tanneries (SONITAN), la Société des tanneries Poyet (SOTAPO), dont les activités portent sur la collecte des peaux qu'elles vendent à l'état brut ou semi-tannées, avec une capacité d'au moins 1 million de peaux par an. On peut également inclure dans ce secteur les activités de l'usine de la Société BATA, qui porteront sur la fabrication de chaussures et de sacs en cuir à partir des matières premières locales (projet d'une tannerie à Tahoua et extension des deux unités de production). Cette usine produira 280 000 à 12 000 millions de paires/an. Voir tableau 10, l'évolution des activités de ce secteur.

f) Industrie de la construction (en métal et en bois)

Les activités de la branche portent sur la production de charpentes, plafonds, réservoirs pour citernes, bennes-remorques, de portes, portes isoplans, seaux, arrosoirs, fours, bouilloires, baquets, roues hydrauliques, t3les, zinc, armoires, mobilier métallique, matériel agricole, chauffe-eau et distillateurs solaires.

Ce secteur a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires de 623 215 000 de F CFA réparti entre quatre entreprises industrielles : SONIFAME, METAL-NIGER, POF et ONERSOL.

La branche est en pleine expansion, mais rencontre des difficultés d'approvisionnement de matières premières importées.

Ce secteur emploie au moins 434 personnes. Le tableau 11 indique l'évolution du secteur.

Tableau 9. Evolution de la production dans le secteur des industries chimiques et parachimiques

Industrie chimique et parachimique	Unité	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	$\frac{1975}{1970}$	$\frac{1977}{1975}$	
<b>Gaz industriels</b>												
<b>SOGANI (Niamey)</b>												
Oxygène 2 - Capacité	m <sup>3</sup> /an	-	-	-	-	200 000	200 000	200 000	200 000	-	100	
Oxygène 2 - Production	m <sup>3</sup>	-	-	-	-	35 620	38 800	38 350	42 825	-	110,4	
Acétylène 2 H <sub>2</sub> - Capacité	m <sup>3</sup> /an	-	-	-	-	50 000	50 000	50 000	50 000	-	100	
Acétylène 2 H <sub>2</sub> - Production	m <sup>3</sup>	-	-	-	-	10 930	12 970	13 250	15 455	-	119,2	
<b>Peintures</b>												
<b>NIGER-PEINTURES (Niamey)</b>												
Capacité	t/an	250 000	250 600	250 600	250 600	250 600	250 600	250 600	250 600	100	100	
Peintures	t	197	212	221	215	262	290	321	403	147,2	139	
<b>Produits d'entretien et parfumerie</b>												
<b>SFCM (Niamey)</b>												
Capacité/savon	t/an	2 000	2 000	2 000	3 000	4 000	4 000	4 300	4 500	200,0	112,5	1
Savons et savonnettes	t	2 050	2 010	2 080	2 500	2 550	3 150	4 850	4 660	153,7	147,9	1
Capacité/savonnettes	t/an	200	200	200	200	200	200	200	200	100	100	
Savonnettes	t/an	-	-	-	-	156	210	48	111	-	52,9	
Capacité/détergents	t/an	200	200	200	200	200	200	200	200	100	100	
Détergents	t	-	-	-	-	41	53	46	33	-	62,3	
Capacité/parfums	1 000 fl/an	500	500	500	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	800	100	
Parfums	1 000 fl/an	-	-	-	-	2 600	3 000	3 188	2 336	-	77,9	
<b>Produits pharmaceutiques</b>												
<b>ONPPC (Niamey)</b>												
Capacité/flacons de 500 ml	fl/jour	-	-	-	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	-	100	
Capacité/flacons de 100 ml	fl/jour	-	-	-	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	-	100	
Glucose à 5 % (flacon de 500 ml)	flacon	-	-	-	71 000	56 000	57 000	72 000	69 000	-	121,1	
Soluté NaCl à 0,9 % (flacon de 1 000 ml)	flacon	-	-	-	-	39 000	29 000	57 000	1 000	-	3,4	
Binger lactate	l	-	-	-	-	25 000	14 000	-	16 000	-	134,3	
<b>Craies, bougies en cire paraffinée</b>												
<b>SONIGEE (Maradi)</b>												
Capacité (boîtes de 1 000 craies)	Boîte/an	-	-	-	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	-	100	
Craies (boîtes de 1 000 craies)	boîte	-	-	-	13 748	12 785	29 108	30 000	-	-	-	

En %



Tableau 12. Evolution des activités des secteurs de l'industrie des matériaux de construction

Industrie de matériaux de construction	Unité	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	<u>1976</u>	<u>1977</u>	
										<u>1970</u>	<u>1975</u>	
											<u>En %</u>	
<u>SNC (Malbaza)</u>												
Capacité	t/an	55 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	142,9	100	
Ciment CPA 325	t	33 275				20 511	16 828	35 175	35 800	50,6	212,7	
<u>SONICERAM (Niamey)</u>												
Capacité	t	10 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	150,0	100	
Briques	t	7 500	9 855	13 485	14 141	15 706	13 410	13 410	13 541	209,4	86,2	
<u>SONIBRI (Maradi)</u>												
Capacité		-	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	100	
Briques		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<u>NIGER-BRIQUE (Niamey)</u>												
Capacité	En milliers de boîtes/an								2 160	-	100	
Briques											46,30	
<u>GCMN (Niamey)</u>												
Capacité	m <sup>2</sup> /an	-	-	-	-	-	-	-	14 400	-	-	
Carreaux de ciment et marbre	m <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-	-	6 000	-	-	
<u>COREE-NIGER (Niamey)</u>												
Capacité/carreaux de céramique	t/an	-	-	-	-	-	-	-	450	-	-	
	m <sup>2</sup> /an	-	-	-	-	-	-	-	22 200	-	-	
Vaisselle	t/an	-	-	-	-	-	-	-	150	-	-	
	pots/an	-	-	-	-	-	-	-	24 000	-	-	
Carreaux	m <sup>2</sup> /t	-	-	-	-	-	160	218	256	-	-	

g) Industrie de matériaux de construction

La branche de l'industrie des matériaux de construction comprend les entreprises suivantes :

- La Société nationale de cimenterie (SCN)
- La Société nigérienne de céramique (SONICERAM)
- La Société nigérienne de briqueterie (SONIERI)
- Ciments et carreaux de marbre du Niger (CCMN)
- COREE-NIGER
- NIGER-BRIQUE

Elle couvre la gamme des produits suivants :

- Carreaux de ciment et de marbre;
- Carreaux en céramique et articles de vaisselle;
- Briques en ciment et en terre cuite;
- Ciment pour construction et usages divers.

Ce secteur est celui qui a connu la plus grande expansion de toutes les industries de transformation pendant ces trois dernières années. Son chiffre d'affaires a presque triplé de 1974 à 1977, la valeur ajoutée a été multipliée par neuf dans la même période. Les résultats et les revenus nets qui étaient négatifs en 1974 sont devenus positifs.

Les activités de cette branche sont assurées par :

- La Société nationale de cimenterie, à Maibaza (SNC), avec une capacité de production de 50 000 t/an, dont la production ne suffit pas aux besoins du pays; elle a atteint, en 1977, le chiffre de 35 800 t, soit 70 % de la capacité existante. Les principales difficultés résident dans l'état technique de l'usine qui exige une modernisation et une extension de la production pour satisfaire la demande croissante du marché nigérien.
- La SONICERAM dispose d'une usine d'une capacité de production de 15 000 t/an de briques. La production en 1977 a été de 13 541 t. Un effort particulier a été fait pour moderniser l'usine en 1979.
- SONIERI et NIGER-BRIQUE dont les capacités de production respectives sont de 30 000 et 2 160 000 de briques/an sont parmi les plus jeunes entreprises de la branche avec la CCMN, qui produit des carreaux de ciment et de marbre avec une capacité de 14 400 m<sup>2</sup>/an. Elle a produit dans sa première année d'activité, en 1977, 6 000 m<sup>2</sup>.
- L'usine de céramique COREE-NIGER produit des carreaux céramiques et de la vaisselle. C'est une unité expérimentale, d'une capacité de production de 450 t/an de carreaux de céramique et 150 t/an de vaisselle, qui a commencé à produire en 1977 (15 200 m<sup>2</sup> de carreaux de céramique et 24 000 pots). Elle est en voie de devenir une unité industrielle.

Dans cette branche comme dans la précédente, les difficultés se situent en amont de la production et sont liées aux caractéristiques du coût aléatoire des facteurs de production. L'expansion de ce secteur permettra de satisfaire la demande du marché national encore trop forte.

h) Industrie énergétique

La Société nigérienne d'électricité (NIGELEC) est la seule entreprise en activité dans ce secteur. Elle a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires de 2 940 363 de F CFA, qui est le plus important chiffre d'affaires après les secteurs de l'industrie textile et de l'industrie minière et en augmentation de 113,9 % par rapport à 1975. Elle a participé pour 5,5 % à la valeur ajoutée du secteur industriel et emploie 583 personnes. Voir tableau 13.

Il faut noter également l'existence de la Société d'exploitation du charbon de l'Afr (SONICHAR), qui fournira de l'énergie électrique et permettra au Niger de réduire ses importations d'hydro-carbures pour l'alimentation des usines et des citées du pays. L'énergie électrique produite par le barrage de Kandji au Nigéria étant insuffisante pour assurer les besoins du réseau électrique et pour satisfaire la demande croissante en énergie, le Gouvernement du Niger vient d'engager des actions portant sur :

- La réalisation des études de faisabilité du barrage de Kandadji;
- L'actualisation du barrage du W du Niger;
- L'utilisation de l'énergie à base de charbon d'Ancu-Araren;
- L'actualisation des études relatives aux centrales nucléaires et l'extension de la ligne haute tension Sokoto (Nigéria) à Malbaza;
- L'intensification des travaux de recherche et vulgarisation de l'énergie solaire.

Ces actions sont inscrites au programme triennal 1976-1978.

i) Industrie minière

L'industrie minière est prépondérante au Niger. Elle a réalisé, en 1977, un chiffre d'affaires de 29 331 340 de F CFA, en augmentation de 138,6 % par rapport à 1976 et de 453,1 % par rapport à 1974, soit le plus important chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur industriel. Elle représentait, en 1977, 74,5 % de ce secteur. Elle a participé pour 88,2 % à la valeur ajoutée des industries et emploie plus de 2 200 personnes. La mise en valeur de certaines ressources, en particulier l'uranium, procure au pays des revenus permettant de financer une part de plus en plus grande de ses projets de développement. Cette branche est représentée par les sociétés suivantes : SOMAIR et COMINAK pour l'exploitation de l'uranium et la Société minière du Niger (SMIN) pour l'exploitation de la cassitérite (étain). Voir tableau 14.

Elle a connu la plus grande expansion dans le secteur industriel pendant les cinq dernières années. Huit projets d'exploitation d'uranium sont en cours de réalisation avec la participation de différents partenaires - ce qui placera le Niger d'ici à 10 ans au premier rang des pays producteurs d'uranium. L'exploitation, en commun avec le Nigéria, du gisement de fer de Say est également en vue. La navigabilité du Niger, qui est un important pôle de désenclavement du pays, permettra l'évacuation par la voie fluviale du minerai.

Tableau 13. Evolution de l'industrie énergétique

Industrie énergétique	Unité	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	$\frac{1975}{1970}$	$\frac{1977}{1975}$
										En %	
<u>NIGELEC (Niamey)</u>											
Electricité	1 000 kWh	38 456	41 703	49 451	56 542	59 265	63 051	64 800	62 800	164,0	89,6
Eau	1 000 m <sup>3</sup>	3 988	5 546	5 182	6 051	7 437	7 896	7 722	9 000	198,0	114
							6 251	8 352	8 768		

Tableau 14. Evolution de l'industrie minière

Industrie extractive	Unité	1970										
		En %										
<u>SMDN (Agadez)</u>												
Capacité	t/an	120	120	120	120	120	120	120	120	120	100	100
Cassitérite traitée	t	106,4	125,9	136,6	136,6	126,6	127,3	125,4	105,2	119,6	119,6	82,0
<u>SOMAIR (Arlit)</u>												
Capacité	t/an	-	750	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	-	100
Uranate de soude (70 %)	t	-	589,7	1 256,7	1 368,1	1 114	1 306	1 460	1 441	-	-	110,3

### 3. Diagnostic de la situation industrielle

Au Niger la prépondérance est accordée à l'exploitation minière et aux activités gravitant autour des ressources du sous-sol - l'exploitation de l'uranium étant la plus importante. Là où un potentiel spécifique existe se crée une tendance à la spécialisation. L'exploitation du charbon sera au départ d'un processus tendanciel identique.

Dans le secteur agro-industriel la spécialisation est grande et est fonction de la répartition agro-climatique du pays :

<u>Zone</u>	<u>Région</u>	<u>Type de culture</u>
Désertique et steppique	Au nord et à l'est du Niger 850 000 km <sup>2</sup>	-
Nord-sahélienne	Au sud du 15 <sup>ème</sup> parallèle 100 000 km <sup>2</sup>	Elevage
Sud-sahélienne	Au sud de l'isohyète 300 mm (300 000 km <sup>2</sup> )	Mil, sorgho, arachide, riz, coton
Nord-soudanienne	Partie sud du pays	Arachide

La situation industrielle du Niger dans son état actuel fait apparaître une faiblesse particulière en ce qui concerne la valorisation des ressources minières du pays. Dès lors deux choix s'imposent :

- Le premier consiste à exporter les ressources naturelles à l'état brut, tels l'uranium et la cassitérite, entre autres.

- Le deuxième choix serait la mise en valeur et la création d'industries à partir de ces ressources, comme, par exemple, l'utilisation du charbon à l'état secondaire pour obtenir des produits chimiques agricoles (engrais), alimentaires (arômes, graisses), pharmaceutiques, matériaux de construction (goudron, matières plastiques, peintures, matériaux d'isolation). Cette deuxième solution présenterait certainement pour le Niger toute une série d'avantages qu'il faudrait étudier. Il en est de même pour l'uranium dont l'exploitation au second degré nécessiterait une ou deux décennies en raison de l'insuffisance des moyens financiers et de la technologie. Dans le même ordre d'idées, l'exploitation des métaux (fer de Say, cuivre dans l'Afr, par exemple) jusqu'au niveau de la transformation requiert des moyens financiers importants tout autant qu'une technologie très avancée. Pour commencer, le Niger pourrait, dans un cadre régional, tirer profit d'une étude sur les industries de transformation des métaux (construction de chemin de fer et autres biens d'équipement). La mise au point d'une telle structure industrielle pourrait être réalisée au bout de deux à cinq ans (voir diagramme, figure II). Bien que la question du pétrole soit à l'ordre du jour, il ne semble pas primordial pour le Niger, pour le moment, de déployer capitaux et technologie dans le domaine pétrolier. D'une part, les prospections ne sont pas encore achevées, d'autre part, ceci exigerait des investissements à résultats imprévisibles.

Si des réserves abondantes des capitaux et les techniques nécessaires étaient disponibles, le secteur pétrolier pourrait atteindre le seuil de rentabilité en cinq ans.

L'analyse de la situation actuelle des entreprises industrielles au Niger, fait apparaître une structure industrielle relativement modeste mais en constante évolution.



Au cours des dix dernières années, quelques grandes entreprises ont été créées qui se caractérisent par un grand dynamisme dans les produits de consommation courante. Parmi ces entreprises, celles des agro-industries occupent, après l'industrie minière, la place la plus importante dans le secteur industriel. L'agriculture et l'élevage, comme il ressort des tendances de spécialisation semblent devenir les principaux facteurs de la promotion du développement industriel. Les industries nigériennes de cette branche accusent sur les produits importés un très léger avantage: 51 % contre 19 %. Ce rapport peut être porté à 56 % si l'on tient compte de la production à usage interne de l'abattoir frigorifique de Niamey en 1976.

Le Niger dont l'économie continue à reposer pour une part essentielle sur la production agricole et sur la vitalité des campagnes - à l'exception du secteur minier - a fait un effort considérable pour le développement des industries valorisant la transformation des produits primaires constituant l'essentiel de la base industrielle du pays et représentant près de 50 % de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) du secteur industriel en 1977.

Déjà un gros effort a été réalisé pour appuyer cette orientation dans le cadre du programme triennal (1976-1978) à savoir :

- Un milliard 24 millions de F CFA d'investissements industriels prévus pour 11 projets, dont une deuxième mulerie SICONIGER à Maradi, une usine de concentré de tomates également à Maradi, une usine de piles sèches et accumulateurs, toujours à Maradi, et l'extension des tanneries Poyet et de la SOPAC;

- Le complexe agro-industriel sucrier de Tillabéry, un projet très important, dont l'objectif est la production de 20 000 t de sucre pour un investissement estimé entre 22 et 30 milliards de F CFA;

- La deuxième cimenterie du Niger, qui prendra le nom de Maibaza II, dont la réalisation se fera en priorité. Sur la demande du Niger, la Chine construira Maibaza II à Maibaza où se trouve déjà la première unité d'une capacité de 30 000 t/an de ciment, et cette nouvelle usine aura une capacité de 150 000 à 200 000 t/an avec possibilité d'extension;

- La participation de plus en plus grande d'hommes d'affaires nigériens à l'effort d'industrialisation du pays dans les entreprises industrielles existantes (à l'exclusion des sociétés d'économie mixte), est un fait assez remarquable du développement. Il s'agit, en particulier, de deux entreprises industrielles de dimensions moyennes créées et dirigées par des nationaux, la SONIFAME et Industrie métallique, à Niamey. Il en existe d'autres plus récentes, nées à la suite de l'aide et des encouragements apportés par les nouvelles structures institutionnelles (Banque de développement du Niger, l'Office de promotion de l'entreprise nigérienne (OPEN), etc.) mises en place par l'Etat nigérien : la briqueterie de Maradi et l'usine de la CCMN. La deuxième usine de matériaux de construction a été inaugurée à Niamey en 1977 utilisant à 100 % une matière première locale, le marbre d'Ayorou, qui est malaxé avec du granit et du ciment.

La répartition géographique des unités de production industrielle est très équilibrée. De ce point de vue, à l'exception de la localisation des unités d'extraction minière, la programmation industrielle semble satisfaire le souci d'un développement industriel intégré.

L'importance accordée à l'industrie de transformation des matières premières locales vise à réaliser une parfaite intégration des secteurs primaire et secondaire; l'évolution des branches d'activité examinée est indiquée dans les tableaux figurant en annexe I. L'analyse chiffrée est axée sur l'évolution de la part du secteur industriel dans l'économie nationale. Ainsi, les résultats présentés semblent confirmer les difficultés rencontrées dans l'expansion du secteur considéré quant à l'évolution de l'emploi et de la productivité.

Il faut donc accroître à la fois le volume de l'emploi et la productivité pour assurer une croissance soutenue de l'industrie et une progression régulière des revenus du pays.

### 3. Les échanges commerciaux

#### 1. Structure du commerce extérieur

La structure actuelle du commerce extérieur du Niger se caractérise par la présence d'un nombre important d'entreprises étrangères importatrices et exportatrices, à côté d'entreprises mixtes nigériennes telles que la COPRO-NIGER, la SONARA, la ENCA, la SONERAN et des grands organismes d'Etat, l'Office national de recherches minérales du Niger (ONAREM) et l'Office des produits vivriers du Niger, etc. Au passif des échanges avec l'extérieur on peut également porter la participation d'un certain nombre de petits commerces dont les importations et exportations non officielles s'effectuent, parfois à une assez grande échelle, dans les zones frontalières. Sur le plan intérieur, le commerce de détail joue un rôle décisif car, à ce niveau, de nombreux nigériens réalisent, grâce à des opérations commerciales plus ou moins qualifiées et très partiellement officielles, un chiffre d'affaires journalier assez important, qu'il n'est pas possible d'estimer.

La Chambre de commerce et d'industrie du Niger joue une part active dans l'encadrement des entreprises agréées au Niger tant sur le plan du commerce intérieur que celui du commerce extérieur. Le tableau 15 traduit l'évolution globale du commerce extérieur du Niger.

Tableau 15. Evolution du commerce extérieur du Niger

Années	Total	Exportations	Importations	Taux d'exportations/ importations
		En millions de F CFA		En %
1963	11 315	5 338	5 977	39,3
1964	12 944	4 565	8 279	56,3
1965	15 550	6 250	9 300	53,2
1966	19 589	8 574	11 115	77,1
1967	17 653	6 301	11 352	55,5
1968	17 362	7 125	10 237	59,6
1969	19 000	6 250	12 750	49,0
1970	25 008	8 795	16 213	54,2
1971	25 645	10 670	14 975	71,3
1972	30 288	13 712	16 576	82,7
1973	32 915	13 817	19 098	72,3
1974	35 765	12 621	23 144	54,5
1975	41 445	19 556	21 889	39,3
1976	62 326	31 978	30 348	105,4

Source : Marchés tropicaux et méditerranéens, 1980.

## 2. L'évolution des échanges

Selon les statistiques officielles, on constate que, depuis 1960, la balance commerciale du Niger était négative. En 1969, les exportations atteignaient seulement 49 % des importations.

En 1976, elle devint excédentaire, les exportations nigériennes dépassant les importations de 4,4 %. Le mouvement était amorcé et au cours des prochaines années l'excédent s'accrut de façon considérable. En 1979, grâce aux sorties d'uranium dont les exportations représentaient déjà 55 % des exportations totales du pays, les exportations devraient dépasser les importations de 40 et 50 % même si ces dernières connaissaient un niveau très élevé.

Selon la nomenclature de Bruxelles la structure des principaux postes (à l'exportation) en 1976 se présente comme suit :

	En millions de F CFA	En %
(25 + 26) Produits miniers (uranate, cassitérite, etc.)	20 564	54,3
(01) Animaux sur pied	4 798	15
(07) Légumes et, essentiellement, niébé	2 785	9,7
(12 + 15) Arachides et huiles	1 582	5,1
(02 à 04 + 08 à 011 + 16 à 24) Autres produits, animaux, boissons et tabacs	603	1,9
(41) Cuirs et peaux	477	1,5
(55) Coton	384	1,2
Divers (dont produits textiles)	} 541 } 736	2,3
Total	31 979	100

Il ressort de cette présentation analytique que les quatre premiers postes déterminent les grands courants des échanges avec l'extérieur. Quant aux autres quatre derniers postes, une place prépondérante leur a été donnée dans le cadre du programme triennal 1976-1978.

Pour ce qui est des principaux postes d'importations en 1976, ils se répartissent généralement ainsi :

	En millions de F CFA
Matériel de transport	5 405
Machines non électriques et appareils électriques	4 436
Produits minéraux (dont hydrocarbures)	3 890
Ouvrage en métal	2 813
Produits textiles	2 807
Colis (nature non précisée)	2 764
Produits chimiques	2 149
Alimentation (sauf matières grasses), boissons, tabac	1 937
Plastique et caoutchouc	957
Papier et articles de papier	827
Produits végétaux non alimentaires	580
Appareil de contrôle, de précision d'instruments de musique	448
Matières grasses animales et végétales	352
Articles en matières minérales	346
Divers	672
Total	30 383

Les échanges avec l'Europe représentent 58,9 % de la valeur des importations; avec l'Afrique 2,9 %, l'Amérique 7,6 %, l'Asie 6,4 % et le reste du monde 6,2 %.

3. Les échanges avec les autres pays de la CEAO

La situation des échanges inter-communautaires de produits industriels, depuis l'entrée en vigueur, en janvier 1975, du traité instituant la CEAO, est indiquée sur le tableau 16. Ce tableau traduit la situation des échanges inter-communautaires des pays de la CEAO sur la base des produits industriels, dont l'élément commun est la taxe de coopération régionale (TCR), qui se substitue à l'ensemble des droits et taxes perçus à l'importation dans chaque Etat membre à l'exception des taxes intérieures, et est l'outil fondamental de la promotion de ces échanges. On peut constater que la part du Niger comme celle de la Haute-Volta, du Mali et de la République islamique de Mauritanie est encore modeste et que la position du Sénégal et de la Côte d'Ivoire) est prédominante. Ce tableau montre donc une disparité des échanges inter-communautaires. Les valeurs des exportations du Niger représentent seulement 0,265 % de l'ensemble contre respectivement 52,159 % et 45,321 % pour la Côte d'Ivoire et du Sénégal et illustre un écart très important que seul le développement industriel nigérien pourrait équilibrer dans l'avenir. Les données concernant les importations en 1976 dans les pays de la CEAO figurent au tableau 17.

Tableau 16. Valeur des échanges avec les pays de la CEAO

Pays membres importateurs	Pays membres exportateurs	République islamique de Mauritanie					Niger	Sénégal	Total
		Côte d'Ivoire	Haute-Volta	Mali	Mauritanie	Niger			
En milliers de F CFA									
Côte d'Ivoire			161 205	135 941	1 024	43 344	2 896 634	3 038 148	
Haute-Volta		2 106 690		26 658	-	3 337	250 689	2 393 374	
Mali		4 161 400	1 771		690	4 748	2 389 692	7 158 251	
République islamique de Mauritanie		331 651	-	3 023	-	-	3 313 471	4 153 345	
Niger		1 194 366	30 268	22	-	-	119 732	1 404 388	
Sénégal		3 722 918	1 147	14 627	2 675	61	-	3 741 429	
Total		11 417 425	194 391	185 371	4 389	58 390	10 030 168	21 389 124	
En %									
		52,159	0,388	0,346	0,021	0,265	45,321	100	

Source : Statistiques du commerce extérieur des Etats de la CEAO.

Tableau 17. Produits importés en 1970 dans les pays de la CFAO

Produits	Côte d'Ivoire		Haute-Volta		Mali		République islamique de Mauritanie		Niger		Sénégal		Total CFAO	
	En millions de F CFA	En tonnes	En millions de F CFA	En tonnes	En millions de F CFA	En tonnes	En millions de F CFA	En tonnes	En millions de F CFA	En tonnes	En millions de F CFA	En tonnes	En millions de F CFA	En tonnes
Laitiers	6 961	31 277	1 948	5 264	237	2 497	1 070	6 412	169	189	2 137	8 391	12 522	54 029
Clinker	4 295	715 69	-	-	-	-	26	1 789	-	-	-	-	4 321	716 858
Ciment	410	35 259	89	7 628	145	8 571	314	29 787	3	52	261	1 823	1 222	83 120
Gypse et Anhydride	190	41 364	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	190	41 364
Matériel de forage	448	181	6	4	3		21	3	47	3	292	180	817	371

### C. Le plan de développement et le programme d'industrialisation

Le développement économique nécessaire à l'élévation du niveau de vie est un objectif primordial pour les pays en émergence. Ce développement est étroitement lié à un plan de développement national qui est un des instruments essentiels dont l'exécution et le contrôle demeurent une des principales préoccupations des jeunes nations.

L'ensemble des actions de l'Etat, particulièrement dans les domaines de l'industrie et du commerce, doivent être planifiées, car elles doivent reposer sur des prévisions sérieuses, tant au niveau des fournitures que de l'écoulement de produits.

Les efforts de planification déployés par le Niger dans un passé récent et la place réservée au secteur du développement industriel seront examinés à la suite.

#### 1. Aperçu du plan de développement national

Avec le plan quinquennal 1979-1983, l'industrie est devenue prioritaire dans la stratégie du développement en raison de ses effets multiples : valoriser les matières premières, utiliser la main-d'œuvre, satisfaire les besoins du pays en produits de première nécessité, promouvoir les exportations des produits manufacturés, minimiser progressivement la dépendance presque totale de l'économie de l'extérieur.

A l'exception des perspectives décennales 1965-1974 à l'intérieur desquelles se sont insérés le plan 1965-1968 et des programmations qui sont restées, pour la plupart, à l'état de documents de travail internes, le Niger se trouve actuellement dans une période intermédiaire de son premier plan.

Le dernier programme triennal 1976-1978 s'est achevé en décembre 1978 avec un taux de réalisation de 65 %, taux excellent pour un pays en développement comme le Niger.

Le plan quinquennal de développement économique et social 1979-1984 n'est pas encore entré dans sa phase d'exécution.

Si le but du programme triennal était de dresser dans l'immédiat et d'exécuter un programme d'actions tendant à ordonner et à coordonner jusqu'en 1978 la politique nigérienne de développement, le nouveau plan quinquennal quant à lui, vise essentiellement à la mise sur pied dans des délais les plus courts, d'une base de développement solide et équilibrée.

En ce qui concerne le programme triennal, la mise en œuvre de différents projets d'investissements prévus a demandé un effort financier de l'ordre de 88 milliards de F CFA pour le secteur public, et de 48 milliards de F CFA pour le secteur parapublic, semi-public et privé. Compte tenu de l'ampleur du besoin de financement, il a été donné priorité, dans le programme triennal, aussi bien à la mobilisation des ressources propres du pays, qu'à la mise en œuvre d'une politique active de recours aux capitaux étrangers. S'agissant des objectifs du programme triennal, l'essentiel est de déterminer certains projets clefs et de créer les conditions optimales pour leur réalisation. Quant à l'industrie manufacturière, le taux de réalisation n'a atteint que 23,2 % alors que le taux de l'industrie extractive a atteint 53,6 % des investissements prévus. Cette disparité semble avoir été prise en considération et le plan quinquennal 1979-1983 accorde une place prépondérante au secteur du développement industriel.

Les facteurs essentiels dont dépend sa réalisation sont les suivants :

- La disponibilité de moyens d'investissement, estimés à 46,5 milliards de F CFA pour l'industrie manufacturière;
- La possibilité d'assurer des cadres et de la main-d'œuvre complémentaire (3 348 personnes);
- La disponibilité de devises pour l'achat des matières premières locales d'origine agricole dans la mesure suivante :

	<u>Besoins</u>	
	<u>1978</u>	<u>1983</u>
	(En t)	
Canne à sucre		200 000
Arachides-coques	25 345	129 090
Coton-graine	3 700	19 500
Oignons		10 000
	<u>En milliers d'unités</u>	
Guiris et peaux	500	1 610

Ce tableau traduit le rôle que pourra jouer l'agriculture dans le domaine du développement industriel.

## 2. Analyse des principaux projets

Il ressort de l'analyse du plan quinquennal 1979-1983, consécutif au programme triennal 1976-1978, que les perspectives de développement de l'industrie nigérienne telles que définies par la sous-commission pour l'industrie et l'artisanat portent essentiellement sur la réalisation des objectifs suivants :

### a) Industrie alimentaire

Les perspectives dans ce domaine portent en particulier sur :

- La création à Tillabéry d'un complexe agro-industriel sucrier entreprise par la société Sucre du Niger, dont l'investissement initial prévu à 12 milliards de F CFA doit augmenter de 25 à 30 milliards de F CFA. Entre autres il ne faut pas oublier le financement envisagé par la Chine pour l'installation d'une sucrerie d'une capacité de 10 000 t/an, d'une usine de traitement de mélasse et d'une distillerie. L'étude de faisabilité du projet a été confiée à la société française TECHNIP. L'état de réalisation du complexe reste toujours au niveau de l'étude;
- La création d'une conserverie de tomate à Maradi (pour un montant estimé à 190 millions de F CFA pour une production de 600 t/an de concentré de tomate, avec une extension allant jusqu'à 1 000 t/an. Le projet est en cours de réalisation;
- La création d'une usine de jus de fruits financée par la Chine. La réalisation de ce projet a été retardée à cause du manque de fourniture de matières premières nécessaires.

- La création de trois boulangeries modernes à Maradi, Tahoua et Agadez, dont la capacité de production a été estimée entre 1,5 à 2,5 t/j et le coût d'investissement entre 30 et 36 millions de F CFA. Parmi ces trois projets celui de Maradi a été réalisé alors que celui d'Agadez est au stade de réalisation. En ce qui concerne celui de Tahoua, l'étude vient d'être terminée. En outre, il existe une boulangerie moderne à Dosso, qui n'était prévue au Programme triennal, et une autre à Zinder.
- Enfin, une usine de confiture par la Conserverie et confiturerie du Niger (CONCONIGER) à Maradi (dont le coût est estimé à 18 millions de F CFA, avec une capacité de traitement initiale de 358 t de fruits, soit une production de 127 000 boîtes de 280 grammes par an de conserves.

b) Industrie des cuirs et peaux

Les projets dans cette branche concernent le traitement des peaux et leur transformation en produits finis. Dans l'immédiat, il s'agit de :

- La réalisation d'une tannerie à Tahoua qui demande un investissement de 130 millions de F CFA;
- L'extension de la SOTAPO à Zinder pour un montant de 10 milliards de F CFA;
- L'extension de la SONITAN non prévue au programme triennal. Ce projet a déjà été réalisé. Un montant de 485 millions de F CFA a été engagé dont 30 millions pour la création d'un atelier de maroquinerie et 18,5 millions pour le renouvellement de matériel.

Parmi les projets non inscrits au programme triennal, il faut souligner dans ce secteur la création d'une usine de fabrication de chaussures BATA à Niamey d'une capacité de 280 000 à 1 200 000 paires/an.

c) Industrie chimique et parachimique

Les projets dans ce secteur concernent :

- La création d'une unité de production de piles sèches et d'accumulateurs à Maradi par la Société industrielle de piles électriques (SIPEL), filiale du Groupe MAZDA; ce projet a été abandonné et remplacé par celui de Pile Wonder à Niamey;
- La création d'une usine de rechapage pour un montant de 207 millions de F CFA; le projet a été abandonné par manque de matières premières;
- L'installation d'un atelier de fabrication de sandales et sous-vêtements par la société BELZAC à Niamey. Le coût du projet est estimé à 28 millions de F CFA avec une capacité allant de 100 à 600 paquets de 24 paires de chaussures par jour.
- L'extension de l'ONPPC à Niamey avec un investissement de 128,5 milliards de F CFA pour une capacité de 103 680 000 comprimés d'aspirine au et 145 152 000 comprimés de chloroquine/an. Ce projet, non inscrit au Programme triennal, a été réalisé durant cette période.

d) Industrie de transformation du papier

En ce qui concerne les perspectives de développement dans ce secteur, il n'existe qu'un projet, à savoir :

- L'extension de la SOPAC. L'investissement est de 40 millions de F CFA. Le projet a été réalisé mais l'objectif initial portant sur la production des enveloppes a été remplacé par la production de bobines pour machines à calculer et gros cahiers.

e) Industrie de transformation des métaux

Dans ce secteur les projets inscrits au programme triennal 1976-1978 concernent :

- La création à Niamey d'une usine de fabrication de chauffe-eau et de distillateurs solaires par ONERSOL (150 millions de F CFA d'investissement). Le projet a été réalisé et la capacité annuelle de l'usine est de 400 chauffe-eau et de 40 distillateurs solaires. Compte tenu des résultats obtenus par ONERSOL, de nombreux projets sont en cours de réalisation dont l'usage de l'énergie solaire en vue de la production du froid en raison de ses effets multiples (amélioration de la productivité du travail, conservation des produits pharmaceutiques, de denrées alimentaires diverses, etc.);
- La création d'une fabrique d'outils de base pour l'agriculture. Ce projet est en voie de réalisation;
- L'extension de la SONIFAME avec l'assistance de la Chine. Il s'agit de l'amélioration de l'atelier d'outils agricoles et de nouvelles productions :
  - . Batteuses à riz à pédale : 300 unités/an
  - . Bineuses à main (riziculture) : 500 unités/an
  - . Outils de culture sèche : 300 unités/an
  - . Charrettes à boeufs
  - . Ateliers métalliques : 4

totalisant quelque 8 millions de F CFA. Ce projet a bénéficié d'un financement de la Banque de développement du Niger.

f) Industrie des matériaux de construction

Dans ce secteur, les investissements réalisés ont porté sur les projets suivants :

- La création d'une briqueterie à Maradi par la société SONIBRI (341 millions de F CFA d'investissement). Le projet a été réalisé. Capacité annuelle : 30 000 t de briques/an;
- La réalisation de quatre projets non inscrits au programme triennal 1976-1978;
- La production de carreaux de ciment et de marbre du Niger à Niamey : 32 milliards de F CFA.

Est à noter, en outre, la création en dehors du programme triennal de la Grande minoterie du Niger (GMN) à Niamey. (Investissement : 15 millions; capacité : 5 000 m<sup>2</sup>/an avec une progression de 5 %).

Comme cette étude l'a montré, la réalisation des projets inscrits ou non au programme triennal 1976-1978 a permis de doter le Niger d'une certaine infrastructure et d'études de base dans différents domaines intéressant le développement industriel. L'objet du nouveau plan quinquennal 1979-1983 est de parfaire les résultats déjà obtenus, de les compléter par une participation progressive des entreprises privées nigériennes qui pourront ainsi bénéficier plus largement des améliorations apportées par l'équipement de base du pays et développer plus rapidement leur production industrielle pour l'élever progressivement au niveau de ses besoins.

Une fois assuré le développement de l'industrie existante, il faudra surtout accroître une production actuellement insuffisante et tirer un meilleur parti des potentialités existantes, encore mal exploitées.

3. Politique et stratégie de développement industriel en cours

Le plan quinquennal 1979-1983, bien que n'étant pas entré dans sa phase d'exécution, présente les grandes lignes du programme d'action du Gouvernement nigérien pour les cinq prochaines années. Le décret No 78-52/PCMS/MP du 22 juin 1978 qui fixe la procédure d'élaboration du plan, donne entre autres les orientations suivantes :

a) Production rurale

- Amélioration des cultures
- Création de coopératives et adoption de méthodes et moyens propres à accroître la productivité;
- Organisation de la collecte;
- Révision de la politique d'exportation de la viande et de sa distribution intérieure;
- Accroissement des moyens du génie civil;
- Accentuation de l'efficacité du Service des eaux et forêts.

b) Infrastructure, travaux pratiques, hydraulique

- Achèvement du bitumage des grands axes routiers;
- Poursuite de l'alimentation en eau des villes et villages;
- Renforcement des structures de forage et d'entretien des puits;
- Effort spécial pour l'assainissement des grands centres
- Réalisation des barrages hydroélectriques de Kandadji et du "W". Exécution du projet SONICAR et recherches sur l'énergie nucléaire;
- Effort particulier pour l'habitat;
- Organisation du transport routier;
- Poursuite des études fluviales et ferroviaires;
- Création d'un conseil des chargeurs;
- Poursuite des projets des postes et télécommunications;
- Construction d'immeubles administratifs pour abriter plusieurs ministères.

c) Ressources humaines

- Accentuation de l'action concernant la médecine préventive et la médecine de masse;
- Etude concernant la création d'une éventuelle assurance maladie;
- Couverture améliorée des besoins de l'enseignement primaire (infrastructures et effectifs);
- Amélioration des infrastructures secondaires;
- Développement privilégié de la formation technique et professionnelle;
- Effort national pour mettre en place les infrastructures universitaires indispensables;

- Efficacité maximum donnée à la campagne d'alphabétisation;
- Accroissement des équipements sportifs;
- Création du Centre international de la jeunesse.

d) Mines, tourisme, industrie

- Création et mise en place de l'OPEN (déjà cité).
- Diversification et nigérisation de la production minière;
- Restructuration de l'ONAREM;
- Poursuite et réalisation des infrastructures hôtelières;
- Réorganisation des réceptifs;
- Développement des circuits;
- Formation du personnel hôtelier.

e) Commerce

- Etude d'un Code du commerce;
- Actions spécifiques au niveau de la Chambre de commerce, de la Caisse nationale de crédit agricole, de la Caisse nationale d'épargne, du Crédit du Niger, de la Société d'assurances Leyma, du Crédit automobile, etc.

f) Enfin, sur le plan des finances publiques;

- Correspondance des années civile et budgétaire;
- Réforme de la fiscalité;
- Constitution d'un véritable fonds de réserve;
- Mise en place d'une Cour des Comptes.

Annexe I

LISTE DES PROJETS INDUSTRIELS

La liste de projets, établie sur des données recueillies au Niger, montre l'importance primordiale qu'attribue le Gouvernement nigérien au développement du secteur industriel pour valoriser les ressources naturelles du pays. Il semble que la production industrielle actuelle et celle des prochaines cinq années sera écoulée, comme jusqu'à présent, sans difficultés puisque la plupart des projets répondent à des besoins du marché nigérien.

A. Etat d'avancement des projets prévus dans le programme triennal 1976-1978

Titre des projets	Financement prévu en millions de F CFA	Source de financement	Etat d'avancement et résultats obtenus
1. Boulangerie moderne (Maradi)	20	Privé	Le projet a été réalisé; Capacité : 1,5 t/jour.
2. Usine de céramique Corée-Niger	288,6	Corée/FNI	Le projet a été réalisé. Capacité annuelle : 150 t de carreaux et revêtements; 150 t de vaisselle.
3. Briqueterie (Maradi)	205	EDRN/Privé	Le projet a été réalisé. Capacité annuelle de l'usine SONIBRIQUE : 30 000 t de briques.
4. Fabrique de parpaings (Niamey)	4	Privé	Le projet a été réalisé. Capacité annuelle de l'usine NIGER-BRIQUE : 2 160 000 briques/an.
5. Chauffe-eau solaires distillateurs (Niamey)	159	EDRN/FNI	Le projet a été réalisé. Capacité annuelle de l'usine ONERSOL : 400 chauffe-eau, 40 distillateurs.
6. Formation des cadres destinés à la gestion des sociétés d'économie mixte (2ème phase)	150	FNI	Le projet a été réalisé. Nombre de cadres formés :
7. Boulangerie moderne (Tahoua)	20	EDRN	L'étude est terminée.
8. Boulangerie moderne (Agadez)	20	EDRN	Le projet a été réalisée en 1980
9. Usine de concentré de tomate (Maradi)	171,5	EDRN	Le projet n'est pas réalisé. L'étude de faisabilité a été réalisée en mai 1975; les conclusions de l'étude de l'aménagement agricole manquent.
10. Complexe sucrier de Tillabery	-	Chine	Le projet est à l'étude.
11. Usine de jus de fruits	-	Chine	Le projet n'est pas réalisé. La situation de la SONIPRIN n'a pas permis de concrétiser ce projet. Mais le projet COCONIGER à Maradi a remplacé ce projet.

Titre des projets	Financement prévu en millions de F CFA	Source de financement	Etat d'avancement et résultats obtenus
12. Unité de glace hydrique (Niamey)	-	Privé/EDRN	Le projet a été réalisé mais ne marche pas bien.
13. Tannerie (Tahoua)	180	SNCP	Le projet n'est pas réalisé. Tout le secteur a besoin d'une restructuration avant tout nouveau projet.
14. Extension de la SOTAPO	10	SOTAPO	Le projet n'est pas réalisé : manque de matières premières, vétusté du matériel.
15. Rechapage	107	BIAO/Privé	Le projet a été réalisé mais abandonné : manque de matières premières (carcasses).
16. Piles sèches et accumulateurs WONDER (Niamey)	247	WONDER (CIPEL)	Le projet a été réalisé en 1980. Depuis le 13.7.78, ce projet bénéficie du régime d'agrément (TCA 9 %, durée 5 ans) sous l'ancienne marque CIPEL.
17. Extension de la SOPAC	40	EDRN	Extension réalisée mais changement d'objectif : production de bobines pour machine à calculer, gros cahiers au lieu d'enveloppes.
18. Modernisation et extension de la cimenterie de Malbaza	150	ONUUDI	Le projet n'est pas réalisé : insuffisance de moyens financiers.
19. Cimenterie de Malbaza II.		Chine	Le projet est à l'étude.
20. Fabrique d'outils de Box pour l'agriculture		Chine	Le projet a été réalisé : dans le cadre de la coopération sino-nigérienne, on discute le projet d'amélioration de l'atelier d'outils, qui sera exécuté par la SONIFAME.
21. Glace hydrique <sup>a/</sup> (Maradi)		EDRN	Le projet a été réalisé.

<sup>a/</sup> Sept unités de glace hydrique (une par département) ont été prévues, seules deux ont pu être réalisées (1 à Maradi et 2 à Niamey). Etude de faisabilité terminée pour Arlit, Tahoua et Agadez (EDRN).

B. Etat d'avancement des études prévues dans le programme triennal 1976-1978

Titre des projets	Etat d'avancement
1. Montage de cycles et cyclomoteurs (étude d'actualisation)	Etude non réalisée
2. Boîtes de conserve (CONCONIGER)	Préétude réalisée
3. Conserverie de haricots	Etude non réalisée
4. Transformation de produits laitiers (Maradi, Zinder)	Etude non réalisée
5. Rizerie, miroiterie (Diffa)	Etude non réalisée

Titre des projets	Etat d'avancement
6. Fonderie de récupération	Etude succincte réalisée - puis projet abandonné vu qu'il ne durerait pas plus de deux ans, par manque de matières premières (carcasses de voitures).
7. Poissons fumés et séchés (Diffa)	Etude non réalisée.
8. Emaillerie	Etude non réalisée.
9. Arachide de bouche	Etude non réalisée.
10. Conserverie d'oignons	Préétude réalisée
11. SONIFROID	Etude non réalisée
12. Bonneterie	Etude réalisée.
13. Eau minérale (Agadez)	En cours de réalisation.
14. Montage de radios	Etude non réalisée.
15. Raffinerie d'huile alimentaire	Etude réalisée.
16. Extension de la SOGANI pour la fabrication d'azote liquide et gazeux	Etude non réalisée.
17. Broderie anglaise (Maradi)	Etude réalisée
18. Unité de fabrication de tissus améliorés	Etude non réalisée.
19. Imprimerie (Maradi)	Etude réalisée
20. Mise en bouteille de Pepsi-Cola	Etude non réalisée.
21. Huile de coton	L'étude a été réalisée et le projet est en cours de réalisation
22. POLYNIGER	Le projet a été réalisé.
23. UNIMO - Usine de mousse pour matelas (Maradi)	Le projet a été réalisé.
24. Extension de la SONITAN (Maradi)	Le projet a été réalisé. L'extension a porté sur la création d'un atelier de maroquinerie et l'augmentation de la capacité de production existante.
25. Deuxième cimenterie (Malbaza)	Début d'étude.
26. Usine d'allumettes (Maradi)	Le projet a été réalisé. Démarrage de l'usine en 1980.
27. Chaux hydratée et plâtre SONICHAUX (Malbaza)	Etude dépassée : production artisanale de chaux. OPEN envisage de lancer une nouvelle usine en 1980.

C. Projets non prévus dans le programme triennal 1976-1978  
mais réalisés dans cette période

Titres des projets	Investissements en milliers de F CFA	Source de financement	Capacité
1. SONIFAC : fabrication de couverture (Maradi)	366 000	Privé/FNI/ BDRN	420 000 couvertures par an.
2. BELZAC : fabrication de sandales en thong, de sous- vêtements (Niamey)	11 527	Privé/BDRN	100 à 500 paquets de 24 paires de chaussures/jour.
3. SONICHAR : Société nigérienne de charbon d'Anou Araren	33 000 000	Etat-BDRN- SOMAIR COMINAK-SONARA Banque islamique	En construction. Démarrage en 1981.
4. Boulangerie moderne (Dosso)	35 000	Privé-BDRN	1,5 à 2,5 t/j. Projet réalisé.
5. Carreaux de ciment et marbre du Niger (Niamey)	32 410	Privé/BDRN	14 400 m <sup>2</sup> /an.
6. Grande miroiterie du Niger (Niamey)	14 962	Privé/ Fonds USAID	5 000 m <sup>2</sup> /an (progression : 5 %/an).
7. Fabrique de poteaux béton pour NIGELEC - Usine de Niamey - Usine de Malbaza	40 000 20 000	DTP DTP	1 000 poteaux/an 1 000 poteaux/an.
8. Carrière de matériaux concassés BABA LCN (Niamey)	125 000	DTP	1 500 à 20 000 m <sup>3</sup> /an.
9. Extension des ateliers métalliques (Niamey)	35 000	DTP	1 000 à 1 500 t/an.
10. Extension de la SONITAN (Maradi) : atelier de maroquinerie et augmentation de la capacité de production existante	30 000	BDRN	

D. Projets non prévus au programme triennal 1976-1978  
mais qui sont actuellement en cours de réalisation

Titres des projets	Investissements en milliers de F CFA	Source de financement en F CFA	Capacité
1. ONPC : fabrication d'aspi- rine et de chloroquine (Niamey)	128 527	ONPC/Bâtiment financé par FNI	Aspirine : 103 680 000 comprimés/an (réalisé en 1979) Chloroquine : 145 152 000 comprimés/an (projet réalisé).
2. BATA : fabrication de chaussures (Niamey)	120 000	Privé/BDRN	280 000 à 1 200 000 paires/an.
3. GONCONIGER : concentré de confiture (Maradi)	17 958	Privé : 6 375 000 BDRN : 11 583 000	127 000 boîtes de conserve de 280 g/an (réalisé en 1979).
4. Boulangerie moderne de Zinder	34 000	Privé/BDRN	2 t/jour (réalisé en 1979).

E. Projets industriels financés à moyen terme par la EDRN  
dans la période du programme triennal 1976-1978

Bénéficiaires		Montant En milliers de F CFA
Akassa Manzo	Plomberie	1 000
SONIBRIQUE	Briqueterie	218 500
Grande miroiterie nigérienne	Vitrierie	3 000
Ali Diaroumeye (CCMN)	Fabrique de carreaux	18 300
SORENIGER	Rechapage	20 000
SONITAN	Tannerie	18 000
SONIFAC	Fabrication de couvertures	300 000
INN	Imprimerie	50 000
Dan Soumsou Mahamane	Fabrique de quincaillerie	12 000
Tahirou Yaccouba	Boulangerie	18 000
SPCN	Industrie chimique	150 000
Boulangerie Agadez	Boulangerie	21 000
Boulangerie Zinder	Boulangerie	20 000
Dakaou Goni (Niamey)	Fabrique de briques	5 000
Ousmane Garba	Imprimerie	2 200
Niandou Hassane (Niger-briques)	Fabrique de briques	10 000
Moustapha Bachar	Décorticage	1 150
Boukari Soumana	Moulin à mil	500
Moussa Halidou	Menuiserie métallique	600
Ousseini Moussa	Menuiserie	400
Maazou Dan Koulou	Menuiserie	2 000
Bacua Maiguizo	Menuiserie	1 500
Zakou Zouna	Moulin à mil	430
ONERSOL	Chauffe-eau solaires	94 000
SONICHAUX (Malbaza)	Fabrique de chaux	3 000
Garba Seybou	Glace hydrique (Niamey)	5 000
CONCONIGER (Maradi)	Conserverie de confiture	11 583
Total général		997 663

F. Projets classés selon leur priorité  
dans le plan quinquennal

Liste des projets industriels classés d'après leur priorité dans le cadre du plan quinquennal 1979-1983 (d'après le rapport de Trzaski - avril 1979 et les données du Ministère du Plan, de septembre 1979).

1. Complexe sucrier à Tillabéry
2. Cimenterie II à Malbaza
3. Tannerie de Niamey (région)
4. Brasserie de Maradi

5. Trois unités de production d'aliments pour bétail (Niamey, Zinder, Maradi)
6. Phosphates et pierres à lécher à Tahoua
7. Minoterie de Niamey
8. Usines d'oignons déshydratés à Malbaza
9. Usine de concentré de tomates à Maradi
10. Unités de construction de matériel agricole (Zinder, Dosso, Tahoua)
11. Usine de pile WONDER à Niamey
12. Fabrique de chaussures BATA à Niamey
13. Usine d'allumettes à Maradi

Les grands projets d'extension sont les suivants :

1. SONITEXTIL à Niamey
2. Société nationale de cimenterie à Malbaza 1
3. SONICERAM à Niamey
4. COREE-NIGER à Niamey
5. BRANIGER à Niamey
6. ONPPC à Niamey
7. Dragages et travaux publics (Niamey, Agadez)
8. SPCN à Niamey
9. POLYNIGER à Niamey
10. ONERSOL à Niamey

Dans un cadre régional il y a lieu d'ajouter les projets suivants retenus par les départements ministériels compétents :

1. Complexe agro-industriel (conservation de produits maraichers; tannerie et maroquinerie)
2. Barrage hydro-électrique et agricole de Kandadji
3. Exploitation des phosphates du Parc W de la Tapoa
4. Exploitation du fer de Say - Aciérie régionale
5. Prise de participation aux projets d'uranium sur base régionale.

Annexe II

PROGRAMME DE PRODUCTION EN PERSPECTIVE  
DANS LE CADRE DU PLAN QUINQUENNAL 1979-1983

Produits	Unités	1978	1983	$\frac{1983}{1978}$ (%)
Riz	Tonne	1 280	6 400	500
Sucre	Tonne	-	20 000	-
Huile d'arachide	Tonne	8 529	42 600	499,5
Huile de coton	Tonne	-	2 265	-
Confiture de fruits	Boîte	-	145 714	-
Oignons déshydratés	Tonne	-	1 100	-
Bière	10 <sup>3</sup> hl	65	158,5	243,8
Boissons gazeuses	10 <sup>3</sup> hl	48	162,2	337,9
Aliments pour bétail	Tonne	-	15 920	-
Fibre de coton	Tonne	1 368	7 200	526,3
Tissus	10 <sup>3</sup> m	7 000	17 000	242,9
Cuir et peaux tannés	10 <sup>3</sup> unité	500	1 610	322,0
Chaussures et sandales	10 <sup>3</sup> paire	1 097	3 689	336,3
Peintures	Tonne	337	596	176,9
Savons	Tonne	4 700	8 660	184,3
Détergents	Tonne	50	75	150
Parfums	10 <sup>3</sup> flacons	3 000	7 000	233,3
Comprimés (aspirine, chloroquine)	10 <sup>3</sup> unité	26 500	37 800	142,6
Gaines et sachets en polyéthylène	Tonne	53	310	584,9
Tuyaux rigides en PVC	Tonne	85	370	1 023,5
Sacs divers en polypropylène	10 <sup>3</sup> unité	40	1 800	4 500
Objets divers en plastique	10 <sup>3</sup> unité	12	225	1 875
Piles électriques	10 <sup>3</sup> unité	-	23 000	-
Allumettes	10 <sup>5</sup> tige	-	1 390	-
Engrais phosphatés	Tonne	-	6 000	-
Pierres à lécher pour bétail	Tonne	-	620	-
Ciment	Tonne	40 800	75 000	183,8
Briques	Tonne	24 000	52 000	216,7
Capteurs solaires	m <sup>2</sup>	-	16 500	-
Matelas	Unité	15 000	40 000	266,7
Cycles	Unité	-	4 000	-
Cyclomoteurs	Unité	-	2 000	-

Annexe III

EVOLUTION DE LA PART DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS L'EVOLUTION NATIONALE

A. Localisation de l'industrie nigérienne par département et branche d'activité

	Niamey	Maradi	Agadez	Zinder	Tahoua
<u>Industrie alimentaire</u>					
Huilleries	-	SICONIGER (1942)	-	SEPANI (1970) SHN (1954)	-
Laiterie	OLANI (1969)	-	-	-	-
Brasserie	BRANIGER (1968)	-	-	-	-
Minoterie	-	-	-	SOTRAMIL (1967)	-
Rizerie	Riz du Niger (1970)	-	-	-	-
Abattoir	Abattoir frigorifique (1967)	-	-	-	-
<u>Industrie textile</u>					
Egrenage de coton	-	CFDT (1962)	-	-	CFDT (1966)
Filature, tissage, impression	NITEX (1968)	-	-	-	-
Couverture	-	SONIFAC (1977)	-	-	-

---

Niamey

---

Industrie de transformation  
du papier

Papeterie	SOPAC (1974)
Imprimerie	SINN (1962)

Industrie chimique et parachimique

Gaz industriel	SOGANI (1970)
	NIGER-GAZ (1972)
Peintures	NIGER PEINTURE (1968)
Produits d'entretien et parfumerie	SPGN (1966)
Produits plastiques	POLI-NIGER SONIPLA) (1974)
	BELZAC (1975)
Produits pharmaceutiques	ONPPC (1971)
Craies	-

Industrie de cuir et peaux

Tanneries	-
-----------	---

	Maradi	Agadez	Zinder	Tahoua
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
UNIMO (1976)		-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
SONIGEC (1972)		-	-	-
SONITAN (1971)		-	SOTAPO (1973)	-

---

Niamey

---

Industrie de construction  
métallique et de bois

METAL-NIGER  
(1958)

ONERSOL  
(1975)

SONIFAME  
(1965)

DDF  
GMN (1975)

Portes-  
isoplanes  
(1974)

DIABATE  
( )

Industrie des matériaux de  
construction

SONIGERAM  
(1966)

CCMN  
(1977)

COREE-NIGER  
(1976)

NIGER-BRIQUE  
( )

Industrie énergétique

NIGELEC  
(1968)



	Niamey	Maradi	Agadez	Zinder	Tahoua
<u>Industrie extractive</u>					
Cassitérite	-	-	SMDN (1941)	-	-
Uranium, molybdène	-	-	SOMAIR (1968)	-	-
	-	-	COMINAK (1974)	-	-
Charbon	-	-	SONICHAR (1975)	-	-

3. Evolution de l'industrie algérienne de '74 à '77  
par département

	1974		1975		1976		1977		1975	1976	1977	
	Valeur en milliers de P.F.A.	En %	Valeur en milliers de P.F.A.	En %	Valeur en milliers de P.F.A.	En %	Valeur en milliers de P.F.A.	En %				
<b>Evolution des chiffres d'affaires</b>												
Niamey	5 401 344	30,9	7 541 067	26,4	139,0	3 719 299	24,0	115,6	5 940 791	15,1	58,1	110,0
Maradi	1 554 560	3,9	1 975 581	3,9	127,1	2 161 470	5,0	109,4	1 127 401	2,3	52,2	72,5
Tanous	343 199	2,3	1 121 548	3,9	333,0	1 999 302	5,5	178,3	2 326 335	7,2	47,2	135,2
Zinder	1 193 250	18,3	1 552 048	13,5	129,6	2 349 414	5,2	58,4	1 25 428	0,3	5,9	3,9
Agadez	5 473 250	37,1	14 103 300	49,3	217,9	21 155 370	58,3	150,0	29 331 340	74,5	138,5	153,1
<b>Evolution de la valeur ajoutée</b>												
Niamey	1 739 411	36,3	2 722 453	21,7	156,5	3 130 770	17,3	115,0	2 356 383	9,2	72,4	130,3
Maradi	252 723	5,3	1 27 419	1,0	50,4	325 917	1,8	256,5	170 539	0,7	52,2	57,5
Tanous	50 964	1,1	324 308	2,6	636,3	351 398	1,9	108,5	388 336	1,5	110,5	73,1
Zinder	354 300	5,5	304 347	2,4	115,3	119 778	0,6	36,6	59 149	0,3	2,9	2,3
Agadez	2 487 530	51,9	9 073 950	72,3	364,8	14 426 480	79,6	159,0	21 544 352	88,2	149,3	166,1
	4 795 029	100,0	12 552 997	100,0	261,3	18 116 387	100,0	144,3	24 440 259	100,0	134,3	169,7
<b>Evolution du revenu net d'exploitation</b>												
Niamey	110 583	57,4	443 739	3,0	401,3	578 246	5,7	130,3	344 724	1,5	12,3	221,3
Maradi	116 412	71,0	39 335	1,8	-	4 382	0,1	-	75 350	0,3	-	-
Tanous	180 111	109,9	3 097	0,1	-	28 570	0,3	345,1	4 266	-	-	-
Zinder	12 067	7,4	101 314	1,3	-	497 342	5,0	-	173	-	-	-
Agadez	129 530	79,0	5 302 050	95,5	4 090,1	9 938 260	98,9	187,4	15 380 341	99,0	159,3	12 250,5
	164 147	100,0	5 552 237	100,0	3 382,5	10 051 916	100,0	181,0	16 045 366	100,0	159,5	12 114,3
<b>Evolution du résultat net</b>												
Niamey	125 593	50,4	220 512	7,0	175,7	240 594	4,2	109,1	172 375	2,1	-	-
Maradi	115 412	46,7	22 780	3,7	-	3 738	0,2	-	78 298	1,0	-	-
Tanous	175 100	70,2	3 173	0,3	-	40 338	0,7	199,7	19 354	0,2	-	-
Zinder	10 496	4,2	126 382	1,0	-	415 135	7,2	-	12 253	0,2	-	-
Agadez	192 390	77,3	3 079 300	97,4	159,4	5 922 210	102,5	192,3	3 374 790	103,1	140,5	1 341,1
	249 299	100,0	3 159 223	100,0	1 267,2	5 779 759	100,0	183,0	3 118 315	100,0	140,5	3 256,3
<b>Evolution du "cash flow" (capacité d'autofinancement)</b>												
Niamey	655 370	28,0	933 177	13,5	143,1	920 215	10,4	110,6	152 338	1,5	17,5	24,7
Maradi	129 564	5,5	14 506	0,2	11,3	102 538	1,2	70,7	23 296	0,2	23,4	18,5
Tanous	72 564	3,1	141 710	2,3	-	169 546	1,9	119,7	100 300	0,9	59,4	-
Zinder	126 110	5,4	19 525	0,3	19,4	253 299	2,9	-	54 332	0,5	-	12,2
Agadez	1 503 410	54,2	5 135 300	33,2	341,6	7 910 200	39,4	154,0	10 693 358	36,3	125,2	111,3
	2 341 390	100,0	6 174 918	100,0	2 633,7	3 349 200	100,0	143,3	11 034 120	100,0	124,7	171,2
<b>Evolution des dotations aux amortissements plus provisions</b>												
Niamey	529 777	25,4	612 565	20,3	116,6	579 521	32,2	111,0	334 113	11,5	49,2	93,1
Maradi	13 152	0,5	37 386	1,2	284,3	111 376	3,9	297,9	102 294	3,5	31,9	100,3
Tanous	102 536	4,9	133 537	4,4	130,2	128 308	4,2	96,5	119 354	4,1	33,0	116,9
Zinder	136 506	6,5	175 707	5,3	128,6	161 316	5,3	92,1	41 279	1,4	25,4	30,1
Agadez	1 110 520	47,6	2 056 500	38,2	185,9	1 987 790	54,7	96,7	2 319 368	79,5	116,7	107,0
	2 092 591	100,0	3 015 695	100,0	144,1	3 069 431	100,0	101,3	2 916 408	100,0	35,0	139,4
<b>Evolution des salaires</b>												
Niamey	702 401	38,5	1 036 555	42,5	147,6	1 141 532	40,4	110,1	1 005 547	32,5	38,1	143,2
Maradi	71 598	3,9	106 586	4,4	148,8	96 576	3,4	90,5	101 408	3,3	104,9	141,4
Tanous	116 494	5,5	133 534	5,5	114,6	155 401	5,5	116,4	208 452	6,7	134,1	128,9
Zinder	18 179	4,3	105 252	4,3	134,6	33 243	1,0	79,5	28 089	0,9	33,5	35,3
Agadez	348 300	46,7	1 049 400	43,2	123,6	1 347 380	47,7	128,5	1 749 308	56,5	129,3	206,1
	1 317 373	100,0	2 431 927	100,0	183,8	2 325 532	100,0	116,2	3 092 306	100,0	109,5	170,1

Source : NER/77/004. Etude de Henri Przascki.

Emploi (1977)

Département	Nombre d'emplois	Personnel étranger		Qualification		Cadres supérieurs	Techniciens supérieurs	Agents de maîtrise	Personnel qualifié	Ouvriers spécialisés	Manoeuvres	En % des emplois industriels
		Total	En %	Total	En %							
Niamey	2 686	80	2,98	493	18,35	39	75	182	197	1 319	874	46,99
Maradi	341	18	5,28	58	17,01	5	8	19	26	88	195	5,96
Tohoua	286	13	4,55	95	33,22	10	1	36	48	10	181	5,00
Zinder	191	3	1,57	82	42,93	7	17	40	18	35	74	3,34
Agadez	2 213	268	12,11	410	18,53	62	-	242	106	661	1 142	38,71
	5 717	382	6,68	1 138	19,91	123	101	519	395	2 113	2 466	100,0

C. Evolution des chiffres d'affaires de l'industrie nigérienne de 1974 à 1977 par branche d'activité

Branche d'activité	1974			1975			1976			1977		
	Chiffre d'affaires en milliers de F.C.F.A.		En %	Chiffre d'affaires en milliers de F.C.F.A.		En %	Chiffre d'affaires en milliers de F.C.F.A.		En %	Chiffre d'affaires en milliers de F.C.F.A.		En %
	1974	1975	1974	1975	1976	1977	1974	1975	1976	1977	1974	1977
Industrie alimentaire	5 212 497	6 671 695	29,8	23,3	128,0	14,8	2 862 223	80,4	14,8	2 862 223	7,2	53,0
Industrie textile	1 025 119	2 240 527	9,8	7,7	129,4	8,0	3 013 683	132,6	8,0	3 013 683	7,7	103,0
Industrie de transformation de papier	110 959	303 803	0,6	1,1	273,7	1,0	357 864	117,8	1,0	357 864	0,7	79,4
Industrie chimique et parachimique	880 464	1 200 878	5,0	4,2	136,4	4,0	1 456 303	121,3	4,0	1 456 303	3,4	92,5
Industrie des cuirs et peaux	255 477	224 954	1,5	0,8	86,0	0,8	287 155	127,7	0,8	287 155	0,8	102,9
Industrie de construction métallique et en bois	409 094	506 440	2,3	1,8	123,8	2,2	779 658	154,0	2,2	779 658	2,0	99,8
Industrie des matériaux de construction	536 488	794 986	3,1	2,8	148,2	2,8	1 014 282	127,6	2,8	1 014 282	3,7	144,0
	9 710 746	11 909 383	52,1	41,7	130,7	31,6	12 187 922	102,3	31,6	12 187 922	25,5	82,2
Industrie énergétique	1 884 237	2 582 961	10,8	9,0	137,1	8,1	2 940 863	113,9	8,1	2 940 863	-	-
Industrie extractive	6 473 250	14 103 000	37,1	49,3	217,9	58,5	21 155 870	150,0	58,5	21 155 870	74,5	138,6
Total général	17 467 625	28 595 644	100,0	100,0	163,7	100,0	36 284 655	126,9	100,0	36 284 655	100,0	108,5
												225,3

D. Evolution de la valeur ajoutée des industries nigérienne de 1974 à 1977

Branche d'activité	1974		1975			1976			1977			
	Valeur ajoutée En milliers de f CFA	En %	Valeur ajoutée En milliers de f CFA	En %	En % par rapport à 1974	Valeur ajoutée En milliers de f CFA	En %	En % par rapport à 1975	Valeur ajoutée En milliers de f CFA	En %	En % par rapport à 1976	En % par rapport à 1974
Industries alimentaires	991 951	20,7	920 980	7,3	92,9	857 719	4,7	93,1	1 001 667	4,1	116,8	101,0
Industries textiles	384 114	8,0	641 850	5,1	167,1	737 489	4,1	114,9	765 493	3,1	103,8	199,3
Industries de transformation du papier	63 136	1,3	147 710	1,2	234,0	153 951	0,9	104,2	157 041	0,6	102,0	248,7
Industries chimiques et parachimiques	212 681	4,4	500 954	4,0	235,5	527 085	2,9	105,2	328 369	1,4	64,2	159,1
Industries des cuirs et peaux	42 107	0,9	43 354	0,3	103,0	55 967	0,3	129,1	27 228	0,1	48,7	64,7
Industries de matériaux de construction	34 107	0,7	236 308	1,9	680,3	235 591	1,3	99,7	313 853	1,4	133,2	903,5
Industries de construction métallique et de bois			186 219	1,5	-	132 660	0,7	71,2	292 260	1,2	220,0	-
<b>Total 1-7</b>	<b>1 728 727</b>	<b>36,0</b>	<b>2 677 375</b>	<b>21,3</b>	<b>154,9</b>	<b>2 700 482</b>	<b>14,9</b>	<b>100,9</b>	<b>2 895 897</b>	<b>11,8</b>	<b>107,2</b>	<b>167,5</b>
Industries énergétiques	576 672	12,1	801 662	6,4	138,5	989 425	5,5	123,4	-	-	-	-
Industries extractives	2 487 630	51,9	9 073 960	72,3	364,8	14 426 480	79,6	159,0	21 544 362	88,2	149,2	896,1
<b>Total général</b>	<b>4 795 029</b>	<b>100,0</b>	<b>12 552 997</b>	<b>100,0</b>	<b>261,8</b>	<b>18 116 387</b>	<b>100,0</b>	<b>144,3</b>	<b>24 440 259</b>	<b>100,0</b>	<b>134,9</b>	<b>509,7</b>

Annexe IV

CALENDRIER D'EXECUTION DE NOUVEAUX PROJETS

	Avant 1979	1979	1980	1981	1982	1983	Après 1983
1. Aliments pour bétail (Niamey)	•	—	•				
2. Aliments pour bétail (Zinder)	•	—	•				
3. UNOC-UCOMA (Zinder)	•	—	•				
4. DARMA, ACREMA (Tahoua)	•	—	•				
5. Phosphate d'An Akher	•	—	•				
6. Usine de pile Wonder	•	—	•				
7. Usine des allumettes	•	—	•				
8. Fabrique de chaussures	•	—	•				
9. Boulangerie de Tahoua	•	—	•				
10. Boulangerie de Zinder	•	—	•				
11. Abattoir de Tahoua		—	•	—	•		
12. Abattoir de Zinder		—	•	—	•		
13. Abattoir de Maradi		—	•	—	•		
14. Usine d'oignons déshydratés		—	•	—	•		
15. Usine de concentré de tomates		—	•	—	•		
16. Pierres à lécher		—	•	—	•		
17. Minoterie de Niamey		—	•	—	•		
18. Aliments pour bétail (Maradi)		—	•	—	•		
19. Tannerie de Niamey		—	•	—	•		
20. Complexe sucrier		—	•	—	•		
21. Brasserie (Maradi)		—	•	—	•		
22. Broderie anglaise		—	•	—	•		
23. Confection de chemises		—	•	—	•		
24. Cycles et cyclomoteurs		—	•	—	•		
25. SNC Malbaza II		—	•	—	•		
26. I Projets non précisés		—	•	—	•		
27. II Projets non précisés		—	•	—	•		



